

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. VII.

No. 6.

Prix du numéro, 7 centimes. — Annonces, la ligne, 5 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 FEVRIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Nos industries.—Notre provision de glace.—Nos gravures: Villersexel, le 9 janvier 1871.—Répétition particulière de la Péréhara devant le prince de Galles.—Bibliographie (suite).—Il était temps.—Poésie: Eglise.—Un pèlerinage à l'île aux-Coudres (suite).—Au coin du feu.—Faits scientifiques.—Les poissons géants vivants.—Exposition de Philadelphie.—Pour ferrer un cheval méchant.—Nouvelles grévistes.—Quelques chiffres curieux.—Pour rire.—Le Brandon de Disorde, ou le massacre de Lachine.—Jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Villersexel, le 9 janvier 1871.—Le prince de Galles aux Indes: Répétition particulière de la Péréhara devant son Altesse.—Il était temps.

NOS INDUSTRIES

La faim fait sortir le loup du bois: des commisseries chasseront même nos moutons, sauf à se quereller sur la proie qu'ils auront atteinte. Les plus mauvais ménages s'entendent pour repousser l'intervention, et surtout l'hostilité d'un tiers. C'est ainsi qu'en ce moment, nous jouissons du spectacle inaccoutumé de l'union, partielle à la vérité, temporaire sans doute, des partis en Canada, et surtout dans la province de Québec, dans la poursuite d'un même objet. Dans la réunion du Bureau de commerce de Montréal, comme dans les séances plus solennelles du Bureau de commerce de la puissance, cette union s'est manifestée, l'objet des vœux du peuple s'est formulé. Mais dans l'assemblée publique du 27 janvier, à laquelle 2000 personnes prenaient part, et que le maire de Montréal, à la demande de citoyens très-influents, avait convoquée à la salle Bonsecours, le mouvement de coalition se dessinait clairement, et des hommes marquants des deux partis élevaient la voix, aux acclamations de la foule, pour demander instamment la protection de nos industries nationales.

« Il est heureux, disait un des orateurs, qu'au milieu des luttes ardentes qui rendent la politique si désagréable dans ce pays, les adversaires puissent se rencontrer une fois sur le même terrain, sous le même drapeau, pour combattre en faveur de la même cause. Il faut que la cause soit bien bonne pour produire une pareille alliance dans un temps où les hommes politiques paraissent s'entendre moins que jamais. Plut au ciel que nous n'eussions pour nous diviser que des questions dont la discussion ne pourrait que contribuer à la prospérité du pays! On dit souvent qu'à quelque chose malheur est bon, qu'il vient un temps où des crises sont nécessaires pour corriger les abus et amener les changements devenus indispensables. Oh! sans doute, rien ne peut compenser les misères que la crise actuelle a causées au milieu de nous, rien ne peut compenser les larmes qu'elle a fait verser, mais au moins elle aura eu l'effet d'engager le peuple à réfléchir sur les causes de ses souffrances, sur les besoins du pays. »

Et, après avoir parlé des efforts qu'il avait faits pour attirer sur cette question l'attention publique, alors que les affaires étaient encore prospères :

« Mais aujourd'hui, disait-il, c'est bien différent, le peuple souffre, il a faim, ses enfants ont faim, il veut du travail et il désire savoir pourquoi il n'en a pas. Comme d'autres hommes plus compétents l'ont dit avant moi, il n'y a pas de doute que nos désastres financiers ne sont que le contre-coup de la crise générale qui a fait de si grands ravages dans le monde entier. Mais il n'y a pas de doute non plus que si depuis dix ou quinze ans nos manufactures avaient été plus favorisées, elles auraient été plus en état de résister à cette terrible crise. Dans tous les cas, l'opinion est faite maintenant, une voix immense s'élève d'un bout du Canada à l'autre demandant au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour établir notre industrie sur des fondements solides.

« Il ne s'agit pas de savoir si en principe le libre échange vaut mieux que la protection, mais de savoir si nous sommes disposés à laisser les Américains se servir du Canada comme

d'une espèce de décharge pour le rebut de leurs marchandises, si nous allons continuer à imposer des droits de 15 ou de 17½ pour cent sur leurs produits, lorsque sur les mêmes produits venant du Canada ils imposent des droits de 30 à 40 et s'élevant même jusqu'à cent pour cent. »

Voici les résolutions qui furent adoptées :

Proposé par H. Lyman, secondé par Guillaume Boivin :

Que les industries manufacturières de la puissance sont dans un état de dépression, dû en grande partie à l'importation de produits des manufactures, sur paiements de droits insuffisants, et aussi à l'administration défectueuse de la loi actuelle des douanes, par laquelle les dites marchandises sont souvent entrées au-dessous du prix courant.

Proposé par M. Angus, secondé par le Dr. Desrosiers :

Que le tarif que nous avons maintenant tend à porter nos riches fabricants à laisser le Canada et à aller s'établir ailleurs.

Proposé par T. White, secondé par L. O. David :

Que la prospérité de toutes les classes de la société, en Canada, fera de grands progrès si le gouvernement adopte une politique nationale relativement au tarif des douanes; et qu'il soit recommandé que le tarif des Etats-Unis soit adopté, tout en faisant subir à ce tarif les changements nécessaires pour son adaptation à notre situation spéciale.

Proposé par M. Achille Belle, secondé par M. A. W. O'Gilvie :

Que l'on prépare des pétitions basées sur les résolutions qui viennent d'être lues, et que ces pétitions soient envoyées au parlement fédéral, et que les moteurs et seconds, et MM. R. Mitchell, McLaren, F. R. Prowse, Chs. Garth, Henry Bulmer, J. D. Pelletier, H. R. Tees et J. W. McGauvran, M. P. P., soient appelés à former un comité pour mener à bonne fin les idées exprimées dans ces résolutions; en outre, que les députés de la ville soient priés de supporter les dites requêtes en parlement.

Des discours furent prononcés par MM. Henry Lyman, Boivin, Mularky, Angus, Dr. Desrosiers, B. Lyman, L. O. David, Thos. White, M. P. Bartley, A. Belle, J. W. McGauvran, T. D. Hood, C. Thibault, l'échevin David et les trois députés de Montréal à la Chambre des Communes, MM. Jetté, Devlin et Workman.

Nous espérons que les pétitions, qui font le sujet de la quatrième résolution, seront nombreuses et couvertes de signatures, afin que le gouvernement et le parlement soient convaincus que ce cri de PROTECTION part de la poitrine de tout un peuple, et que sans l'industrie, le commerce et l'agriculture ne sauraient atteindre la faite de la prospérité dans notre pays.

G.-E. D.

NOTRE PROVISION DE GLACE

En été, nous ne nous contentons pas de boire de l'eau, nous la mangeons aussi. L'hiver, pendant qu'elle est à l'état solide, les commerçants la coupent, la retirent de la surface du fleuve, et l'emmagasinent pour la distribuer l'été à leurs pratiques haletantes et dévorées de soif, pour lesquelles la glace est un aussi grand luxe que l'eut été pour le mauvais riche la goutte d'eau qu'il demandait à Lazare. La consommation doit en être énorme. On ne boit que de l'eau à la glace; on se sert de glace pour refroidir et conserver les comestibles de toute sorte; on la mange dans les crèmes, fraise, vanille, pistache et le reste. Il est donc important que la glace livrée à la consommation soit de bonne qualité. Elle doit être aussi pure que l'eau

que nous buvons. Que dis-je! ciel! si elle n'est pas meilleure que l'eau qui circule dans les tuyaux de notre aqueduc, malheur à nous. Car l'eau, nous la purifions en la filtrant, mais la glace, il faut s'en servir telle qu'on nous la donne. Il faudrait la fondre pour la filtrer, il ne sortirait du filtre que de l'eau tiède. C'est donc avec étonnement que nous avons vu certains marchands de glace s'approvisionner tout devant la cité, et près des quais, dans un endroit qu'empoisonnent, en été du moins, les égoûts de la ville. Nous nous demandions si les autorités chargées de veiller à la santé publique s'occupaient de ce détail, lorsque nous lûmes dans un compte-rendu d'une séance du Conseil-de-Ville, l'extrait suivant :

« Les échevins McCord et David déclarent ensuite qu'ils ont fait un examen minutieux de la glace que l'on tirait au pied de l'église Bonsecours et d'une ou deux autres places, situées devant la ville. En presque tous ces endroits la glace n'était nullement bonne. C'est pourquoi ils conseillent que défense soit faite aux marchands de glace d'en tirer de ces places.

« L'échevin McCord, en particulier, fait un excellent rapport de l'investigation qu'il a faite à ce sujet. Il dit aussi que des mesures vont être prises immédiatement pour s'assurer si la glace qui est en ce moment emmagasinée dans les différentes glaciers destinées à fournir les citoyens de Montréal durant l'été, est bonne et propre à l'usage auquel on la destine. Il remarque qu'un M. Morrice prend la peine d'aller chercher sa glace près de l'île des Sœurs, aussi est elle de première qualité.

« L'échevin David corrobore cette assertion et dit qu'il serait à désirer que semblable exemple fut imité. »

Nous ne pouvons trop instamment prier le comité de santé de suivre de près cette question vitale, ni trop fortement prévenir nos lecteurs de faire attention à la qualité de la glace dont ils se serviront l'été prochain. Qu'ils s'assurent donc, avant de s'en servir, qu'elle vient d'une eau courante et pure. Il y a toujours assez de causes de maladie que nous ne pouvons ni prévoir ni éviter, sans s'exposer aux fâcheux accidents qui résulteraient de l'usage de glace malsaine. Et comment flétrir assez ces hommes qui, par une ignorance impardonnable, ou par une soif de lucre absolument criminelle, exposent toute une ville à contracter des maladies dangereuses, peut-être épidémiques, en faisant leur récolte de glace dans des eaux malsaines, mais dont la proximité leur évite quelques frais de transport? Le rapport de MM. McCord et David à ce sujet est positif. Mais il nous promettement, de plus, de faire examiner les différentes glaciers de la ville; nous en saurons donc davantage bientôt, et nous y reviendrons.

G. E. D.

NOS GRAVURES

Villersexel, le 9 janvier 1871

Tableau de M. de Neuville, exposé au salon de 1875 à Paris, et qui représente un des drames de la dernière guerre.

Après une lutte sanglante, Villersexel était enlevé à la fin de la journée par les troupes du 18e corps. Fortifiés dans plusieurs maisons, les Allemands n'en continuaient pas moins un feu meurtrier sur nos soldats. Ceux-ci, après avoir vainement essayé d'enfoncer les portes barricadées, coururent chercher, dans les greniers et sous les hangars, des fagots et de la paille qu'ils vinrent amonceler contre l'obstacle. Ainsi allumé, le feu se propagea rapide-

ment. Tout ce qui restait d'Allemands fut tué ou pris.

Voici le sonnet qui accompagne ce tableau, dans un album que vient de publier la maison Goupil. Tout le monde le trouvera, comme nous, solidement frappé, excellentement pensé :

Sur la place du Vieux-Marché
La mitraille éclate et se brise;
L'air crépite, et la poudre grise
Le bataillon demi-fauché.

De mourants le sol est jonché.
Courage, enfants! la ville est prise!
Ruez-vous sur la maison grise
Où l'ennemi s'est embûché.

Pour le déloger qu'on apporte
Paille et fagots devant la porte
Qui résiste encore à nos coups.

Par le feu—ressource dernière—
Qu'on l'attaque!... Dans leur tanière
Flambez ces renards et ces loups!

Répétition particulière de la Péréhara devant le Prince de Galles

La Péréhara est une fête qui se célèbre en honneur de quelque événement dans la vie de Vishnu, le dieu indien, et qui se répète à volonté. Les prêtres de ce dieu firent au prince de Galles l'honneur d'une répétition particulière des cérémonies de cette fête. Un correspondant le décrit en disant que c'est un mélange d'incidents tirés du *Prophète*, de *l'Africain*, et d'un cauchemar. Elle eut lieu la nuit. Des prêtres avec des torches, des musiciens, des danseurs, tous habillés d'une manière très-riche mais grotesque, se suivaient en procession. Puis venaient des officiers indiens, suivis de trois immenses éléphants, marchant de front, celui du milieu portant une pagode qui renfermait l'arc et la flèche de Vishnu. Un prêtre montait chacun des deux autres éléphants. Arrivés devant le prince, les trois éléphants s'agenouillèrent, Son Altesse les récompensant de leur politesse avec des morceaux de canne à sucre. La procession mit deux heures à passer. C'est à Kandy qu'eut lieu cette démonstration. Comme l'indique la gravure, elle était accompagnée d'illuminations splendides.

BIBLIOGRAPHIE

L'INVASION DU CANADA.—Collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau, Montréal, 1873—393 pp. in-8.

(Suite)

M. Badeaux a cependant jugé à propos de placer en tête de son travail une profession de foi monarchique qui fait voir que ses sentiments sous ce rapport ne le cédaient en rien à ceux de M. Sanguinet. Cette curieuse page de politique canadienne mérite d'être reproduite :

« La postérité, dit-il, se resouviendra du trouble qu'a causé en Canada la guerre civile entre les colonies de l'Amérique Septentrionale et la Cour d'Angleterre, sous prétextes de la liberté dont les Provinciaux faisoient leur idole, qu'on vouloit, disaient-ils, leur ravir, mais plutôt voulant se soustraire à la domination de leur Roy pour s'ériger en République, afin de donner des lois à toute la terre, otant et distribuant les trônes et les couronnes suivant leur caprice, voulant rendre le Roy Esclave et l'Esclave Roy, s'appropriant les biens de l'une pour en gratifier l'autre et ne formant que des objets (projets) ambitieux.

« Je ne sçai si c'est le peu de goût que j'ai pour cette sorte de gouvernement qui me fait penser ainsi; mais j'avoue que si je trouve des vertus dans plusieurs des Républiques, je trouve de grands défauts dans une République en général; j'y vois beaucoup plus de faste et d'ostentation que de véritable grandeur d'ame; je

dirai même que la plupart des actions des Républicains me paraissent tenir plutôt du Barbarisme que de la Noblesse de leurs sentiments.

« Il me semble que la solide gloire à quelque chose de plus doux, de plus sage et de modeste ; et que cet amour excessif de la Liberté porte les cœurs à des entreprises plus hardies que généreuses et presque toujours sanguinaires ; au lieu que dans un peuple soumis à un seul Maître je ne vois que zèle, qu'amour et fidélité, et dans celui qui gouverne seul, que tendresse et qu'attention pour son peuple.

« Tant de têtes qui gouvernent un peuple ne peuvent l'aimer également, et le peuple ne saurait aimer tant de maîtres à la fois : le cœur ne peut s'attacher à tant de différents objets ; il n'en peut aimer qu'un et tous peuvent être aimés d'un seul.

« D'où je conclus que puisque le Ciel nous a fait naître pour obéir, il nous est plus doux de n'avoir qu'un seul maître que d'être soumis aux volontés de plusieurs, tels qu'on le voit dans les Républiques. C'est mon sentiment, et je souhaiterais de tout mon cœur que mes Compatriotes pensassent comme moi ; je ne craindrais point d'insérer dans ce journal des faits que je prévois qui deshonoreraient la Nation Canadienne. Car je m'aperçois dès à présent que les Canadiens ont changé de sentiments par la Lettre qu'ils ont reçu du Congrès en date du 26^e 8bre de l'année 1774 dont chacun a interprété à sa fantaisie. Fasse le Ciel que je puisse me tromper et que les Canadiens puissent conserver leur honneur et fidélité.

Un autre trait, qui est plus frappant encore dans le journal de Badeaux que dans le mémoire de Sanguinet, c'est l'esprit profondément religieux de l'écrivain.

Dès le commencement d'octobre, M. Badeaux se rendit avec plusieurs autres citoyens chez M. Saint-Onge, grand-vicaire, pour le prier de faire des prières publiques. Non-seulement cette demande fut accordée, mais on porta en procession solennelle à l'Église des Ursulines les reliques de St. Clément et de St. Modeste, « vû, dit l'annaliste, que l'on avait plusieurs fois reçu des preuves évidentes du crédit que ces grands saints ont auprès du Seigneur. »

Tous les détails de cette cérémonie religieuse sont donnés au long ; elle fut suivie d'une neuvaine pendant laquelle on fut très-assidu aux offices.

« Il s'y trouvait, ajoute M. Badeaux, de très-bon chrétiens ; mais combien y en avait-il d'autres ? J'ai oui dire moi-même à plusieurs personnes sortans de l'église qu'elles y alloient mais c'étoit pour prier Dieu que les Bostonnois gagnassent. Voilà le point jusqu'où on a poussé l'irreligion, et puis doit-on être si étonné si Dieu appesantit sa main sur cette misérable province ? »

Dans plusieurs autres endroits, l'auteur rend compte des prières qui sont faites pour attirer la bénédiction du ciel sur les armes anglaises et préserver la province du joug des Bostonnois. Il donne même le texte d'une petite invocation qu'il avait composée et qu'il récitait sans doute dans sa famille :

« Seigneur, Dieu des armées, protégés la ville de Québec et conservés s'il vous plaît ceux qui la défendent. Grand St. Joseph, vous à qui Dieu a confié le soin de cette province en vous en établissant le patron, faites par votre intercession qu'elle soit délivrée des ennemis qui l'environnent et conservés ceux qui en soutiennent la défense, par le seul motif de la gloire de Dieu et la fidélité de notre Roy : Nous vous en prions, et nous vous conjurons par l'amour que vous avez eu pour Jésus et Marie et que Jésus et Marie ont eu pour vous de la protéger dans ce moment où l'ennemi de notre Religion voudroit s'en rendre maître. Daignés écouter nos prières et nous obtenir la grâce que nous vous demandons. »

Le détail des événements, le mouvement des hommes et des choses est encore plus saisissant peut-être dans le journal de Badeaux que dans le Mémoire. C'est l'histoire par le menu, ou, si l'on veut, les *miettes de l'histoire*.

On voit *Monsieur de Carleton*, comme l'appelle l'annaliste, monter de Québec avec tout son prestige de général et de gouverneur, donner royalement une guinée à chacun des factionnaires que l'on avait mis à sa porte : plus loin on le voit revenir après l'échec de Longueuil et l'abandon de Montréal, aussi secrètement que possible et très en peine de savoir s'il pourra rentrer dans Québec. Trois-Rivières est un peu comme le pont d'Avignon dans la chanson : *Tout le monde y passe* : tantôt c'est un déserteur de l'une ou de l'autre armée qui monte ou qui descend : tantôt un bon père Récollet qui est sorti comme il a pu de Québec et qui dit au juste quel est le courage, quelles sont les ressources et les espérances des assiégés ; tantôt c'est un Cana-

dien porteur de dépêches à Québec, sous prétexte d'un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne : tantôt c'est une bande de *Yanbois* mal vêtus et mal peignés qui passe au son du fifre et du tambour. On s'informe, on guette des nouvelles, on en apprend et des plus contradictoires — dix mille, quinze mille Américains sont ici ou là-bas — Québec se rendra bientôt, ou se défendra jusqu'à se laisser périr de faim et de misère. On raconte des traits qui ont assez l'air d'anecdotes réchauffées d'autres guerres : on rapporte, par exemple, que les gens de Québec ont fait faire un cheval de bois qu'ils ont mis sur les remparts devant une botte de foin avec cette inscription : « Quand le cheval aura mangé le foin, Québec se rendra. » On parle sur le succès ou l'insuccès des assiégeants, même à la table du commandant américain : on y boit à la santé de *M. de Carleton* ! Mais il y a les partisans du Congrès qui triomphent pour le quart-d'heure, qui reçoivent chez eux les Américains et les fêtent de leur mieux : car on festoyait et l'on faisait bombance en ces jours-là comme si de rien n'était ; en lisant tous ces vieux récits, on peut voir que la fourchette était en aussi grande réquisition, pour le moins, que le sabre et la baïonnette.

Notre écrivain vante la hardiesse de ses amis royalistes qui ne déguisent point leurs sentiments, même en présence des nouvelles autorités, et il n'épargne point les *congréganistes*, ne perdant aucune occasion de les tourner en ridicule :

Il y a quelques jours, dit-il, que M. Laframboise donna un grand dîner où il y avait plusieurs Bostonnois, parmi lesquels se trouva un ministre. Lorsque le temps de se mettre à table fut venu, ce ministre fit une espèce de singerie en béussant la table. Quand ils en sortirent, M. Laframboise dit : pourquoi il ne faisait pas la même cérémonie ? Le sieur Sills, qui étoit de la compagnie, lui dit : « Si vous saviez ce qu'il dit, vous ne demanderiez pas qu'il le répéta, il dit : « Dieu écoute ma prière ; dame tous les Canadiens et les Royalistes, fais tomber le feu de ta colère sur cette province. » Laframboise se mit à rire fort spirituellement.

Tout cela est écrit avec gaieté, avec l'esprit canadien du bon vieux temps : l'auteur y consigne le langage populaire sans trop se gêner, et les b... et les f... se trouvent assez souvent au bout de sa plume :

Etant arrivé à Nicolet, le Col. MacLean fut informé qu'un nommé *Bouillard* s'opposoit fortement à ce que quelques-uns des habitants marchassent. Il s'y transporta avec M. de Lamadrière, M. le Chev. de Tomancour et quelques soldats. Quand il fut à la maison, il ne trouva que la femme, les hommes ayant eu le soin de se cacher. Il demanda où étoit son mari et son fils. Elle dit qu'elle n'en savait rien. « Eh bien, dit le colonel, si vous ne me dites où est votre mari et votre fils, je vais mettre le feu à votre maison. » Elle lui répondit : « Eh bien mettez ; pour une vieille vous m'en rendez une neuve. » Alors le colonel ordonna d'allumer le feu. Quand elle vit le feu au pignon de sa maison, elle en sortit et courut vers le bois en criant : « St. Eustache, préservez-moi du feu ! voici une bande de b... qui veulent me faire brûler. » Le colonel voyant qu'il ne retirerait aucun succès de faire brûler cette maison, ordonna de l'éteindre, ce qui fut aussitôt fait.

C'est dans ce journal que se trouve le récit de la première célébration de la St. Patrice qui ait jamais eu lieu en Canada. Si nos amis de la verte Erin qui le liront, ne le trouvent pas assez brillant, ils pourront s'en consoler en songeant qu'il y a commencement partout.

Le 18, jour de St. Patrice, les Irlandois, dans les troupes du Congrès, qui sont arrivés hier dans cette ville, se sont promené dans toute la ville avec leurs sabres et bayonnettes à la main, au son des tambours et des fifes. Ils avoient tous à leurs chapeaux une branche de sapin, à l'exception des officiers qui avoient chacun une Egrette artificielle. Un mouchoir de soie qui étoit percé faisoit leur drapeau. Il étoit amarré au bout d'une tête de sapin ; au-dessous du mouchoir étoient deux bayonnettes en croix. Ils ont été donné une aubade aux dames Religieuses en criant 3 fois *auras* ! De là ils passèrent chez M. de Tomancour et s'étant arrêtés à sa porte ils se mirent à crier : *God bless that house and all that is in it*, sachant que M. de Tomancour étoit Royaliste. M. God froy, son fils, qui étoit à la fenêtre de sa chambre, les ayant entendus leur répondit : *God may for ever damn you all* ! Ils se retirèrent et furent chez M. Laframboise, qui fit délivrer aux soldats deux seaux de rum et fit entrer chez lui les officiers et les régala d'une demi-douzaine de flacons de liqueurs. C'étoit payer l'honneur qu'on lui faisoit bien cher. Après-midi ils furent chez M. *Delva* lui donner une aubade,

mais j'ignore s'ils ont eu la pièce : il y a tout lieu de le présumer, étant bon congréganiste.

Il y a un contraste tout à fait amusant entre l'état de choses signalé au commencement de ce journal et celui qui se développe depuis le milieu jusqu'à la fin. Dans la première partie, les partisans du Congrès sont les maîtres, et dans les campagnes surtout, ils malmenent les royalistes. Il y a à St. Cathbert, un capitaine Merlet qui tranche du général d'armée, et un nommé LaRose, à Yamachiche ou à la Rivière du Loup, qui inquiète M. Gûgy, le seigneur, et veut à tout de reste s'emparer de ses moulins au nom de la république, mais, bien entendu, pour son propre compte. Ce sont des types de révolutionnaires qui auraient fait honneur à la France de '93. Peu à peu les choses changent de face, les nouvelles qui viennent de Québec « font grand mal aux cœurs bostonnois, » jusqu'à ce qu'enfin, le 3 juin, les bâtiments qui portaient les troupes anglaises passèrent devant la ville. Les volontaires les saluèrent de trois volées de mousqueterie en criant : *Vive le Roy* ! à quoi les bâtiments répondirent par 4 coups de canon. Le lendemain, un autre bâtiment tira 7 coups de ses troupes qui étoient à bord « crièrent *Auras* ; les gens de la ville leur répondant en criant aussi *Auras* ! »

Jusqu'au printemps, cependant, les *congréganistes* eurent des espérances, et firent des vœux pour le succès des armes américaines. Le 15 avril, M. Badeaux écrit : « *Joseph Jutra*, autrement dit la *Patate*, a trouvé fort ingénument qu'il falloit que Québec fut pris, parce que, dit-il, il n'y aura pas de secours. M. Baby, avec son grand nez, a senti qu'il ne viendrait pas de secours par en bas parce que le Roy a envoyé toutes ses forces dans les colonies. »

Ce M. Baby avait des sentiments bien différents de ceux de l'hon. François Baby et de la sœur de ce dernier, madame Benoist, dont nous aurons à parler plus loin. Il refusa d'aller avec M. Badeaux et d'autres citoyens en députation à Montréal, à moins qu'on ne lui payât d'avance ses frais de voyage, ce qui prouve qu'en affaires il voyait, selon le dicton populaire, au moins aussi loin que son nez, si grand qu'il fût !

Le journal de M. Badeaux se termine par le récit de l'attaque faite sur les Trois-Rivières par l'armée américaine en retraite, et qui fut suivie d'un acte d'humanité et de clémence que l'on a souvent reproché à Carleton. Pas moins de 7000 hommes de troupes et de milices furent réunis pour repousser cette attaque. Les Américains étoient dirigés par les *congréganistes* LaRose et *Dupont* ; sans le feinte d'un nommé Antoine Gautier, qu'ils avoient forcé à leur servir de guide à travers les bois et qui leur fit faire à dessein plusieurs circuits inutiles, ils auraient surpris les Trois-Rivières avant le jour.

À la suite du journal de Badeaux, M. l'abbé Verreau nous donne des extraits d'un *mémoire de M. Amable Berthelot*, dont il doit la communication à l'obligeance de l'hon. juge Berthelot. On sait que les familles Badeaux et Berthelot sont alliées, et que l'ancien député de Kamouraska étoit le possesseur du journal tenu aux Trois-Rivières. Son père, M. Berthelot d'Artigny, avait laissé quelques notes sur l'invasion de 1775, qu'il avait contribué à repousser les armes à la main. C'est sur ces notes, sur les souvenirs d'autres témoins oculaires et à l'aide de documents qu'il s'étoit procurés, que M. Berthelot a rédigé son *mémoire* dont on n'a malheureusement que des fragments. Possesseur d'une très-riche bibliothèque canadienne, et intimement lié avec notre historien M. Garneau, il s'étoit beaucoup occupé de notre histoire.

(A continuer)

La plupart des Parisiens connaissent la dimension exagérée des oreilles de M. Francisque Sarcey.

Un sot railait à ce propos ce critique, qui n'eut rien de plus pressé que de lui répondre : — Vous avez raison, monsieur, j'ai des oreilles trop grandes pour un homme ; mais convenez aussi que vous en avez de beaucoup trop petites pour un âne.

LA MÉNAGÈRE

Sous ce titre, nous commençons aujourd'hui, mesdames, s'il vous plaît, une série d'entretiens familiers sur l'économie domestique et sur des sujets qui s'y rattachent, et qui, dans la théorie et l'application, affectent le bonheur et le bien-être des familles.

Nous avons choisi pour notre premier entretien cette graine précieuse qui rend une liqueur égale au nectar des dieux de l'Olympe, et qui se nomme tout court : *café*.

LE CAFÉ, EN HIVER. — Les qualités calorifiques du café recommandent ce délicieux breuvage, en hiver surtout, à l'attention sérieuse de la bonne ménagère. Une tasse de café fort et bien fait transmet au système plus de chaleur que la même quantité d'alcool, et son effet dure plus longtemps, tout en étant, sous les circonstances ordinaires, inoffensif à la plupart des personnes.

Il est certains principes larges et invariables que la ménagère ne saurait ignorer, et qui sont indispensables à la production d'une bonne tasse de café.

D'abord, évitez entièrement la chicorée, et si vous avez les facilités pour le rotir vous-mêmes, achetez le café entier et cru. Autrement, achetez la graine nouvellement rôtie, et mettez-la à l'abri de l'air dans des flacons hermétiquement fermés. Le café prend, aussi facilement que le thé, le goût des substances qui l'avoisinent, et absorbe les odeurs et les gaz de l'air environnant. Des cargaisons de café ont été ruinées par la compagnie de fruits, d'épices, et d'essences alcooliques. Mais si la graine à son état naturel est sensible, l'avidité avec laquelle, lorsqu'elle est rôtie et moulue, elle contracte des alliances néfastes, est bien plus étonnante. Retirer le café est une opération délicate : s'il n'est pas assez rôté, l'arôme n'est pas extrait ; s'il l'est trop, il devient amer. Si vous achetez votre café rôté, avez au moins un moulin. Ne permettez pas que l'épicière vous envoie du café éventé. L'espace de temps qui s'écoule entre la mouture et l'application de l'eau bouillante est fatal à la conservation de l'arôme. Moudrez-le vous-mêmes. Une fois moulu, ne pressez pas un instant, ébouillantez-le de suite. Pour *bien* faire, il ne devrait pas y avoir non plus d'intervalle entre le rotissage et la mouture.

Bien ébouillanter le café demande de la dextérité, de l'aptitude, du jugement. Avec cela, l'appareil dont on se sert importe peu. Rien cependant n'est supérieur au percolateur français, qui se compose de deux cafetières, l'une sur l'autre. Celle de dessus servant à l'infusion, celle de dessous recevant le café clair qui découle de l'autre. On peut aussi faire d'excellent café en ajustant au sommet d'une cafetière ordinaire, un sac de mousseline dans lequel on place le café, et en versant dessus l'eau bouillante.

Le mode arabe de faire le café est le plus primitif et le plus simple, car ils versent tout uniment l'eau bouillante sur le café dans un pot de fer blanc, et le laissent bouillir une minute. Cette méthode ne sera jamais populaire ici, à cause de la lie qui se dépose au fond. N'allez pas croire cependant que le fond de la cafetière orientale se compose de ces parcelles grossières et âpres qui résultent de notre mouture. Il ressemble plutôt à du chocolat, tant il est doux et velouté ; car l'Arabe fait de la graine une trituration complète avec le pilon et le mortier. Brillat-Savarin, le roi des gastronomes, dans un conclave solennel, et après mûre délibération, déclara que ce moyen rend le plus complètement l'arôme du café. Essayez-le, mesdames, si vous en êtes curieuses.

Je ne vous parlerai pas, aujourd'hui, des diverses espèces de café. Nous en ferons le sujet d'un autre entretien. En conclusion, quel que soit votre goût, que vous preniez votre café noir ou à la crème, avec ou sans sucre, que vous en fassiez pour deux ou vingt personnes, l'infusion doit être forte et claire. C'est une erreur fondamentale que de croire que vous pouvez compenser pour la quantité nécessaire de café, en en laissant infuser longtemps une portion insuffisante.

Je vous donnerai maintenant quelques bonnes recettes à l'adresse des enfants.

RECETTES. — *Gâteau pour les enfants*. — Mêlez bien 2 livres de fleur dans une chopine de lait chaud, ajoutez une cuillerée à soupe de levain, et laissez lever la pâte une demi-heure. Ajoutez alors une demi-livre de mélasse, une demi-livre de cassonade, un quart de livre de raisins sans noyaux, coupés fin ; 2 oz. d'écorce de citron confite coupée bien mince, un quart de livre de suif de bœuf très-frais. Battez bien le mélange pendant un quart d'heure, et faites cuire dans un fourneau à chaleur modérée.

Un Plum-Pudding sans œufs. — ½ lb. de carottes bouillies et écrasées, ½ lb. de pommes de terre bouillies et écrasées, ¼ lb. de cassonade ; ces trois ingrédients doivent être mêlés la veille du jour où l'on veut faire le *pudding*, et se garder dans un endroit chaud : ½ lb. de suif haché, ½ lb. de gros raisins, ¼ lb. de petits raisins, ½ lb. de fleur, une cuillerée à la comble d'épices mûres ; que le tout soit mélange sec, mis dans une serviette ou un moule, et bouilli quatre ou cinq heures.

Sauce pour un pudding. — Battez en crème une tasse de beurre avec deux tasses de sucre, ajoutant petit à petit une tasse de vin blanc. Placez le bol qui contient le mélange dans un vaisseau d'eau bouillante, trois quarts d'heure avant que de le servir. Il ne faut pas le brasser avant de le mettre sur la table ou de le verser dans le saucier. MA TANTE NINI.



Le Stewart sortit en chancelant (p. 63, col. I.)

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

—
CHAPITRE X

L'HOMME DES EAUX.

C'était le commandant du bord qui parlait ainsi. A ces mots, Ned Land se releva subitement. Le Stewart, presque égaré, sortit en chancelant sur un signe de son maître ; mais tel était l'empire du commandant à son bord, que pas un geste ne trahit le ressentiment dont cet homme devait être animé contre le Canadien. Conseil, intéressé malgré lui, moi stupéfait, nous attendions en silence le dénouement de cette scène.

Le commandant, appuyé sur l'angle de la table, les bras croisés, nous observait avec une profonde attention. Hésitait-il à parler ? Regrettait-il ces mots qu'il venait de prononcer en français ? On pouvait le croire.

Après quelques instants d'un silence qu'aucun de nous ne songea à interrompre :

« Messieurs, dit-il d'une voix calme et pénétrante, je parle également le français, l'anglais, l'allemand et le latin. J'aurais donc pu vous répondre dès notre première entrevue, mais je voulais vous connaître d'abord, réfléchir ensuite. Votre quadruple récit, absolument semblable au fond, m'a affirmé l'identité de vos personnes. Je sais maintenant que le hasard a mis en ma présence monsieur Pierre Aronnax, professeur d'histoire naturelle au Muséum de Paris, chargé d'une mission scientifique à l'étranger ; Conseil, son domestique, et Ned Land, d'origine canadienne, harponneur à bord de la frégate l'Abraham-Lincoln, de la marine nationale des Etats-Unis d'Amérique. »

Je m'inclinai d'un air d'assentiment. Ce n'était pas une question

que me posait le commandant. Donc, pas de réponse à faire. Cet homme s'exprimait avec une aisance parfaite, sans aucun accent. Sa phrase était nette, ses mots justes, sa facilité d'élocution remarquable. Et cependant, je ne "sentais" pas en lui un compatriote.

Il reprit la conversation en ces termes :

« Vous avez trouvé sans doute, monsieur, que j'ai longtemps tardé à vous rendre cette seconde visite. C'est que, votre identité reconnue, je voulais peser mûrement le parti à prendre envers vous. J'ai beaucoup hésité. Les plus fâcheuses circonstances vous ont mis en présence d'un homme qui a rompu avec l'humanité. Vous êtes venu troubler mon existence... »

— Involontairement, dis-je.

— Involontairement ? répondit l'inconnu, en forçant un peu sa voix. Est-ce involontairement que l'Abraham-Lincoln me chasse sur toutes les mers ? Est-ce involontairement que vous avez pris passage à bord de cette frégate ? Est-ce involontairement que vos boulets ont rebondi sur la coque de mon navire ? Est-ce involontairement que maître Ned Land m'a frappé de son harpon ? »

Je surpris dans ces paroles une irritation contenue. Mais, à ces récriminations j'avais une réponse toute naturelle à faire, et je la fis.

« Monsieur, dis-je, vous ignorez sans doute les discussions qui ont eu lieu à votre sujet en Amérique et en Europe. Vous ne savez pas que divers accidents, provoqués par le choc de votre appareil sous-marin, ont ému l'opinion publique dans les deux continents. Je vous fais grâce des hypothèses sans nombre par lesquelles on cherchait à expliquer l'inexplicable phénomène dont seul vous aviez le secret. Mais sachez qu'en vous poursuivant jusque sur les hautes mers du Pacifique, l'Abraham-Lincoln croyait chasser quelque puissant monstre marin dont il fallait à tout prix délivrer l'Océan. »

Un demi-sourire détendit les lèvres du commandant, puis, d'un ton plus calme :

« Monsieur Aronnax, répondit-il, oseriez-vous affirmer que votre frégate n'aurait pas poursuivi et canonné un bateau sous-marin aussi bien qu'un monstre ? »

Cette question m'embarassa, car certainement le commandant Farragut n'eût pas hésité. Il eût cru de son devoir de détruire un appareil de ce genre tout comme un narwal gigantesque.

« Vous comprenez donc, monsieur, reprit l'inconnu, que j'ai le droit de vous traiter en ennemis. »

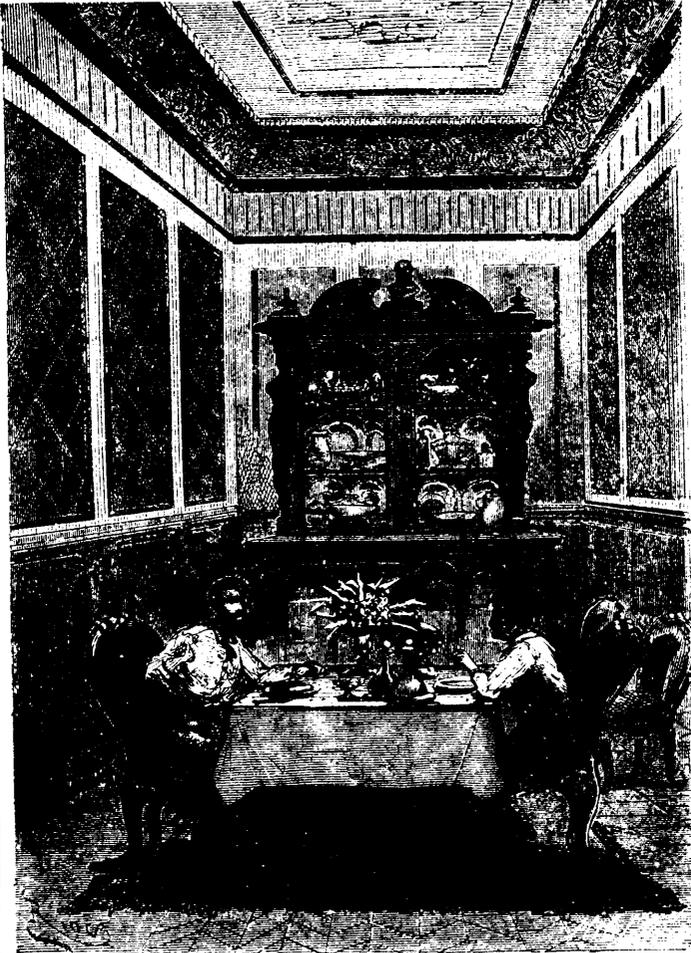
Je ne répondis rien, et pour cause. A quoi bon discuter une proposition semblable, quand la force peut détruire les meilleurs arguments ?

« J'ai longtemps hésité, reprit le commandant. Rien ne m'obligeait à vous donner l'hospitalité. Si je devais me séparer de vous, je n'avais aucun intérêt à vous revoir. Je vous renmettais sur la plate-forme de ce navire qui vous avait servi de refuge. Je m'enfonçais sous les mers, et j'oubliais que vous aviez jamais existé. N'était-ce pas mon droit ? »

— C'était peut-être le droit d'un sauvage, répondis-je, ce n'était pas celui d'un homme civilisé.

— Monsieur le professeur, répliqua vivement le commandant, je ne suis pas ce que vous appelez un homme civilisé ! J'ai rompu avec la société toute entière pour des raisons que moi seul j'ai le droit d'apprécier. Je n'obéis donc point à ses règles, et je vous engage à ne jamais les invoquer devant moi ! »

Ceci fut dit nettement. Un éclair de colère et de dédain avait allumé les yeux de l'inconnu, et dans la vie de cet homme, j'entrevis un passé formidable. Non-seulement il s'était mis en dehors des lois humaines, mais il s'était fait



J'entrai alors dans une salle à manger (p. 64, col. II.)

indépendant, libre dans la plus rigoureuse acception du mot, hors de toute atteinte ! Qui donc oserait le poursuivre au fond des mers, puisque, à leur surface, il déjouait les efforts tentés contre lui ? Quel navire résisterait au choc de son monitor sous-marin ? Quelle cuirasse, si épaisse qu'elle fût, supporterait les coups de son éperon ? Nul, entre les hommes, ne pouvait lui demander compte de ses œuvres. Dieu, s'il y croyait, sa conscience, s'il en avait une, étaient les seuls juges dont il put dépendre.

Ces réflexions traversèrent rapidement mon esprit, pendant que l'étrange personnage se taisait, absorbé et comme retiré en lui-même. Je le considérais avec un effroi mêlé d'intérêt, et sans doute, ainsi qu'Edipe considérait le sphinx.

Après un assez long silence, le commandant reprit la parole. « J'ai donc hésité, dit-il, mais j'ai pensé que mon intérêt pouvait s'accorder avec cette pitié naturelle à laquelle tout être humain a droit. Vous resterez à mon bord, puisque la fatalité vous y a jetés. Vous y serez libres, et, en échange de cette liberté, toute relative d'ailleurs, je ne vous imposerai qu'une seule condition. Votre parole de vous y soumettre me suffira. »

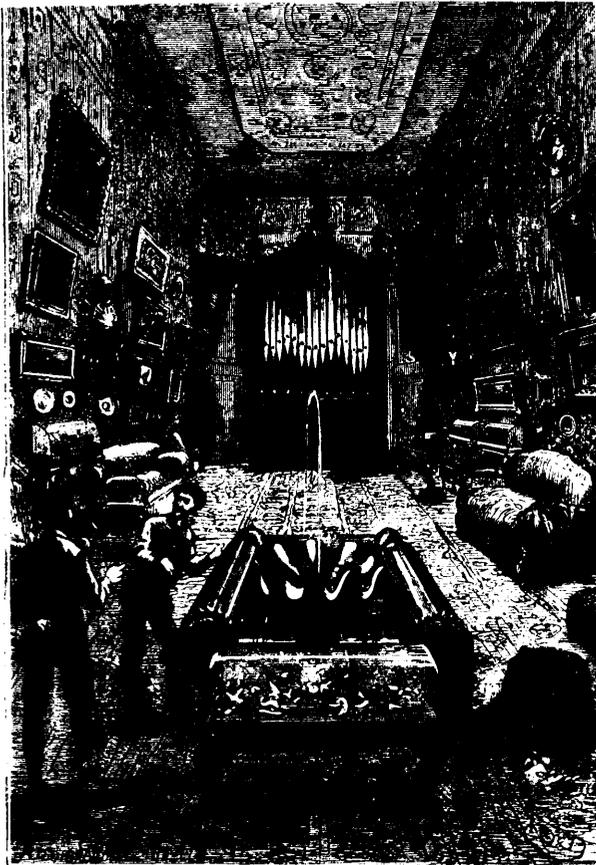
— Parlez, monsieur, répondis-je, je pense que cette condition est de celles qu'un honnête homme peut accepter ?

— Oui, monsieur, et la voici. Il est possible que certains événements imprévus m'obligent à vous consigner dans vos cabines pour quelques heures ou quelques jours, suivant le cas. Désirant ne jamais employer la violence, j'attends de vous, dans ce cas, plus encore que dans tous les autres, une obéissance passive. En agissant ainsi, je couvre votre responsabilité, je vous dégage entièrement, car c'est à moi de vous mettre dans l'impossibilité de voir ce qui ne doit pas être vu. Acceptez-vous cette condition ? »

Il se passait donc à bord des choses tout au moins singulières, et que ne devaient point voir des gens qui ne s'étaient pas mis hors des lois sociales ! Entre les surprises que l'avenir me ménageait, celle-ci ne devait pas être la moindre.



C'était une bibliothèque (p. 64, col. III.)



Un vaste quadrilatère à pans coupés (p. 64, col. IV.)



La chambre du Capitaine Nemo (p. 65, col. II.)

— Nous acceptons, répondis-je. Seulement, je vous demanderai, monsieur, la permission de vous adresser une question, une seule.

— Parlez, monsieur.

— Vous avez dit que nous serions libres à votre bord ?

— Entièrement.

— Je vous demanderai donc ce que vous entendez par cette liberté.

— Mais la liberté d'aller, de venir, de voir, d'observer même tout ce qui se passe ici—sauf en quelques circonstances rares—la liberté enfin dont nous jouissons nous-mêmes, mes compagnons et moi.

— Il était évident que nous ne nous entendions point.

— Pardon, monsieur, repris-je, mais cette liberté, ce n'est que celle que tout prisonnier a de parcourir sa prison ! Elle ne peut nous suffire.

— Il faudra, cependant, qu'elle vous suffise !

— Quoi ! nous devons renoncer à jamais de revoir notre patrie, nos amis, nos parents !

— Oui, monsieur. Mais renoncer à reprendre cet insupportable joug de la terre, que les hommes croient être la liberté, n'est peut-être pas aussi pénible que vous le pensez !

— Par exemple, s'écria Ned Land, jamais je ne donnerai ma parole de ne pas chercher à me sauver !

— Je ne vous demande pas de parole, maître Land, répondit froidement le commandant.

— Monsieur, répondis-je, emporté malgré moi, vous abusez de votre situation envers nous ! C'est de la cruauté !

— Non, monsieur, c'est de la clémence ! Vous êtes mes prisonniers après combat ! Je vous garde, quand je pourrais d'un mot vous replonger dans les abîmes de l'Océan ! Vous m'avez attaqué ! Vous êtes venus surprendre un secret que nul homme au monde ne doit pénétrer, le secret de toute mon existence ! Et vous croyez que je vais vous renvoyer sur cette terre qui ne doit plus me connaître ! Jamais ! En vous retenant, ce n'est pas vous que je garde, c'est moi-même !

— Ces paroles indiquaient de la part du commandant un parti pris contre lequel ne prévalait aucun argument.

— Ainsi, monsieur, repris-je, vous nous donnez tout simplement à choisir entre la vie ou la mort ?

— Tout simplement.

— Mes amis, dis-je, à une question ainsi posée, il n'y a rien à répondre. Mais aucune parole ne nous lie au maître de ce bord.

— Aucune, monsieur, répondit l'inconnu.

— Puis, d'une voix plus douce, il reprit :

— Maintenant, permettez-moi d'achever ce que j'ai à vous dire. Je vous connais, monsieur Aronnax. Vous, sinon vos compagnons, vous n'aurez peut-être pas tant à vous plaindre du hasard qui vous lie à mon sort. Vous trouverez parmi les livres qui servent à mes études favorites cet ouvrage que vous avez publié sur les grands fonds de la mer. Je l'ai souvent lu. Vous avez poussé votre œuvre aussi loin que vous le permettait la science terrestre. Mais vous ne savez pas tout, vous n'avez pas tout vu. Laissez-moi donc vous dire, monsieur le professeur, que vous ne regretterez pas le temps passé à mon bord. Vous allez voyager dans le pays des merveilles. L'étonnement, la stupéfaction seront probablement l'état habituel de votre esprit. Vous ne vous blaserez pas facilement sur le spectacle incessamment offert à vos yeux. Je vais revoir dans un nouveau tour du monde sous-marin—qui sait ? le dernier peut-être—tout ce que j'ai pu étudier au fond de ces mers tant de fois parcourues, et vous serez mon compagnon d'études. A partir de ce jour, vous entrez dans un nouvel élément, vous verrez ce que n'a vu encore aucun homme—car moi et les miens nous ne comptons plus—et notre planète, grâce à moi, va vous livrer ses derniers secrets.

— Je ne puis le nier : ces paroles du commandant firent sur moi un grand effet. J'étais pris là par mon faible, et j'oubliai, pour un instant, que la contemplation de ces choses sublimes ne pouvait valoir la liberté perdue. D'ailleurs, je comptais sur l'avenir pour trancher cette grave question. Aussi, je me contentai de répondre :

— Monsieur, si vous avez brisé avec l'humanité, je veux croire que vous n'avez pas renié tout sentiment humain. Nous sommes des naufragés charitablement recueillis à votre bord, nous ne l'oublions pas. Quant à moi, je ne méconnais pas que, si l'intérêt de la science pouvait absorber jusqu'au besoin de liberté, ce que me promet votre rencontre m'offrirait de grands compensations.

— Je pensais que le commandant allait me tendre la main pour sceller notre traité. Il n'en fit rien. Je le regrettai pour lui.

— Une dernière question, dis-je, au moment où cet être inexplicable semblait vouloir se retirer.

— Parlez, monsieur le professeur.

— De quel nom dois-je vous appeler ?

— Monsieur, répondit le commandant, je ne sais pour vous que le capitaine Nemo, et vos compagnons et vous n'êtes pour moi que les passagers du *Nautilus*.

— Le capitaine Nemo appela. Un steward parut. Le capitaine lui donna ses ordres dans cette langue étrangère que je ne pouvais reconnaître. Puis, se tournant vers le Canadien et Conseil :

— Un repas vous attend dans votre cabine, leur dit-il. Veuillez suivre cet homme.

— Ça n'est pas de refus ! répondit le harponneur.

— Conseil et lui sortirent enfin de cette cellule où ils étaient renfermés depuis plus de trente heures.

— Et maintenant, monsieur Aronnax, notre

déjeuner est prêt. Permettez-moi de vous précéder.

— A vos ordres, capitaine.

Je suivis le capitaine Nemo, et dès que j'eus franchi la porte, je pris une sorte de couloir électriquement éclairé, semblable aux coursives d'un navire. Après un parcours d'une dizaine de mètres, une seconde porte s'ouvrit devant moi.

J'entrai alors dans une salle à manger, ornée et meublée avec un goût sévère. De hauts dressoirs de chêne, incrustés d'ornements d'ébène, s'élevaient aux deux extrémités de cette salle, et sur leurs rayons à ligne ondulée étincelaient des faïences, des porcelaines, des verres d'un prix inestimable. La vaisselle plate y resplendissait sous les rayons que versait un plafond lumineux, dont de fines peintures taillaient et adouciaient l'éclat.

Au centre de la salle était une table richement servie. Le capitaine Nemo m'indiqua la place que je devais occuper.

— Asseyez-vous, me dit-il, et mangez comme un homme qui doit mourir de faim.

Le déjeuner se composait d'un certain nombre de plats dont la mer seule avait fourni le contenu, et de quelques mets dont j'ignorais la nature et de la provenance. J'avouerais que c'était bon, mais avec un goût particulier auquel je m'habituai facilement. Ces divers aliments me parurent riches en phosphore, et je pensai qu'ils devaient avoir une origine marine.

Le capitaine Nemo me regardait. Je ne lui demandai rien, mais il devina mes pensées, et il répondit de lui-même aux questions que je brûlais de lui adresser.

— La plupart de ces mets vous sont inconnus, me dit-il. Cependant, vous pouvez en user sans crainte. Ils sont sains et nourrissants. Depuis longtemps, j'ai renoncé aux aliments de la terre, et je ne m'en porte pas plus mal. Mon équipage, qui est vigoureux, ne se nourrit pas autrement que moi.

— Ainsi, dis-je, tous ces aliments sont des produits de la mer ?

— Oui, monsieur le professeur, la mer fournit à tous mes besoins. Tantôt, je mets mes filets à la traîne, et je les retire prêts à se rompre. Tantôt, je vais chasser au milieu de cet élément qui paraît être inaccessible à l'homme, et je force le gibier qui gîte dans mes forêts sous-marines. Mes troupeaux, comme ceux du vieux pasteur de Neptune, paissent sans crainte les immenses prairies de l'Océan. J'ai là une vaste propriété que j'exploite moi-même et qui est toujours ensauvée par la main du Créateur de toutes choses.

— Je regardai le capitaine Nemo avec un certain étonnement, et je lui répondis :

— Je comprends parfaitement, monsieur, que vos filets fournissent d'excellents poissons à votre table ; je comprends moins que vous poursuiviez le gibier aquatique dans vos forêts sous-marines ; mais je ne comprends plus du tout qu'une parcelle de viande, si petite qu'elle soit, figure dans votre menu.

— Aussi, monsieur, me répondit le capitaine Nemo, ne fais-je jamais usage de la chair des animaux terrestres.

— Ceci, cependant, repris-je, en désignant un plat où restaient encore quelques tranches de filet.

— Ce que vous croyez être de la viande, monsieur le professeur, n'est autre chose que du filet de tortue de mer. Voici également quelques foies de dauphin que vous prendriez pour un ragoût de porc. Mon cuisinier est un habile préparateur, qui excelle à conserver ces produits variés de l'Océan. Goûtez à tous ces mets. Voici une conserve d'hépatiques qu'un Malais déclarerait sans rivale au monde ; voilà une crème dont le lait a été fourni par la mamelle des cétacés, et le sucre par les grands fucus de la mer du Nord ; et enfin, permettez-moi de vous offrir des confitures d'anémones qui valent celles des fruits les plus savoureux.

— Et je goûtais, plutôt en curieux qu'en gourmet, tandis que le capitaine Nemo m'enchantait par ses invraisemblables récits.

— Mais cette mer, monsieur Aronnax, me dit-il, cette nourrice prodigieuse, impuisable, elle ne me nourrit pas seulement ; elle me vêtit encore. Ces étoffes qui vous couvrent sont tissées avec le byssus de certains coquillages ; elles sont teintées avec la pourpre des anciens et nuancées de couleurs violettes que j'extrait des aplysies de la Méditerranée. Les parfums que vous trouvez sur la toilette de votre cabine sont le produit de la distillation des plantes marines. Votre lit est fait du plus doux zostère de l'Océan. Votre plume sera un fanon de baleine, votre encre la liqueur secrétée par la seiche ou l'encornet. Tout me vient maintenant de la mer comme tout lui retournera un jour !

— Vous aimez la mer, capitaine.

— Oui ! je l'aime ! La mer est tout ! Elle couvre les sept-dixièmes du globe terrestre. Son souffle est pur et sain. C'est l'immense désert où l'homme n'est jamais seul, car il sent frémir la vie à ses côtés. La mer n'est que le véhicule d'une surnaturelle et prodigieuse existence ; elle n'est que mouvement et amour ; c'est l'infini vivant, comme l'a dit un de vos poètes. Et en effet, monsieur le professeur, la nature s'y manifeste par ses trois règnes, minéral, végétal, animal. Ce dernier y est largement représenté par les quatre groupes des zoophytes, par trois classes des articulés, par cinq classes des mollusques, par trois classes des vertébrés, les mammifères, les reptiles et ces innombrables légions de poissons, ordre infini d'animaux qui compte plus de treize mille espèces, dont un dixième seulement appartient à l'eau douce. La mer est le vaste réservoir de la nature. C'est par la mer que le globe a pour ainsi dire commencé, et qui

sait s'il ne finira pas par elle ! Là est la suprême tranquillité. La mer n'appartient pas aux despotes. A sa surface, ils peuvent encore exercer des droits iniques, s'y battre, s'y dévorer, y transporter toutes les horreurs terrestres. Mais à trente pieds au-dessous de son niveau, leur pouvoir cesse, leur influence s'éteint, leur puissance disparaît ! Ah ! monsieur, vivez, vivez au sein des mers ! Là seulement est l'indépendance ! Là je ne reconnais pas de maîtres ! Là je suis libre !

Le capitaine Nemo se tut subitement au milieu de cet enthousiasme qui débordait de lui. S'était-il laissé entraîner au-delà de sa réserve habituelle ? Avait-il trop parlé ? Pendant quelques instants, il se promena, très-agité. Puis, ses nerfs se calmèrent, sa physionomie reprit sa froideur accoutumée, et, se tournant vers moi :

— Maintenant, monsieur le professeur, dit-il, si vous voulez visiter le *Nautilus*, je suis à vos ordres.

CHAPITRE XI

LE "NAUTILUS"

Le capitaine Nemo se leva. Je le suivis. Une double porte, ménagée à l'arrière de la salle, s'ouvrit, et j'entrai dans une chambre de dimension égale à celle que je venais de quitter.

C'était une bibliothèque. De hauts meubles en palissandre noir, incrustés de cuivres, supportaient sur leurs larges rayons un grand nombre de livres uniformément reliés. Ils suivaient le contour de la salle et se terminaient à leur partie inférieure par de vastes divans, capitonnés de cuir marron, qui offraient les courbes les plus confortables. De légers pupitres mobiles, en s'écartant ou se rapprochant à volonté, permettaient d'y poser le livre en lecture. Au centre se dressait une vaste table, couverte de brochures, entre lesquelles apparaissaient quelques journaux déjà vieux. La lumière électrique inondait tout cet harmonieux ensemble, et tombait de quatre globes déposés à demi engagés dans les volutes du plafond. Je regardais avec une admiration réelle cette salle si ingénieusement aménagée, et je ne pouvais en croire mes yeux.

— Capitaine Nemo, dis-je à mon hôte, qui venait de s'étendre sur un divan, voilà une bibliothèque qui ferait honneur à plus d'un palais des continents, et je suis vraiment émerveillé quand je songe qu'elle peut vous suivre au plus profond des mers.

— Où trouverait-on plus de solitude, plus de silence, monsieur le professeur ? répondit le capitaine Nemo. Votre cabinet du Muséum vous offre-t-il un repos aussi complet ?

— Non, monsieur, et je dois ajouter qu'il est bien pauvre auprès du votre. Vous possédez la six ou sept mille volumes.

— Douze mille, monsieur Aronnax. Ce sont les seuls liens qui me rattachent à la terre. Mais le monde a fini pour moi le jour où mon *Nautilus* s'est plongé pour la première fois sous les eaux. Ce jour-là, j'ai acheté mes derniers volumes, mes dernières brochures, mes derniers journaux, et depuis lors, je veux croire que l'humanité n'a plus ni pensé, ni écrit. Ces livres, monsieur le professeur, sont d'ailleurs à votre disposition, et vous pourrez en user librement.

Je remerciai le capitaine Nemo, et je m'approchai des rayons de la bibliothèque. Livres de science, de morale et de littérature, écrits en toute langue, y abondaient, mais je ne vis pas un seul ouvrage d'économie politique ; ils semblaient être sévèrement proscrits du bord. Détaillé curieux, tous ces livres étaient indistinctement classés, en quelque langue qu'ils fussent écrits, et ce mélange prouvait que le capitaine du *Nautilus* devait lire couramment les volumes que sa main prenait au hasard.

Parmi ces ouvrages, je remarquai les chefs-d'œuvre des maîtres anciens et modernes, c'est-à-dire tout ce que l'humanité a produit de plus beau dans l'histoire, la poésie, le roman et la science, depuis Homère jusqu'à Victor Hugo, depuis Xénophon jusqu'à Michelet, depuis Rabelais jusqu'à madame Sand. Mais la science, plus particulièrement, faisait les frais de cette bibliothèque ; les livres de mécanique, de balistique, d'hydrographie, de météorologie, de géographie, de géologie, etc., y tenaient une place non moins importante que les ouvrages d'histoire naturelle, et je compris qu'ils formaient la principale étude du capitaine. Je vis là tout le Humboldt, tout l'Arago, les travaux de Foucault, d'Henry Sainte-Claire Deville, de Charles de Milne-Edwards, de Quatrefages, de Tyndall, de Faraday, de Berthelot, de l'abbé Secchi, de Petermann, du commandant Maury, d'Agassiz, etc., les mémoires de l'Académie des sciences, les bulletins des diverses sociétés de géographie, etc., et, en bon rang, les deux volumes qui m'avaient peut-être valu cet accueil relativement charitable du capitaine Nemo. Parmi les œuvres de Joseph Bertrand, son livre intitulé *les Évolutions de l'Astronomie* me donna même une date certaine ; et comme je savais qu'il avait paru dans le courant de 1865, je pus en conclure que l'installation du *Nautilus* ne remontait pas à une époque postérieure. Ainsi donc, depuis trois ans, au plus, le capitaine Nemo avait commencé son existence sous-marine. J'espérai, d'ailleurs, que des ouvrages plus récents encore me permettraient de fixer exactement cette époque ; mais j'avais le temps de faire cette recherche, et je ne voulus pas retarder davantage notre promenade à travers les merveilles du *Nautilus*.

— Monsieur, dis-je au capitaine, je vous remercie d'avoir mis cette bibliothèque à ma dis-

position. Il y a là des trésors de science, et j'en profiterai.

— Cette salle n'est pas seulement une bibliothèque, dit le capitaine Nemo, c'est aussi un fumoir.

— Un fumoir ? m'écriai-je. On fume donc à bord ?

— Sans doute.

— Alors, monsieur, je suis forcé de croire que vous avez conservé des relations avec la Havane.

— Aucune, répondit le capitaine. Acceptez ce cigare, monsieur Aronnax, et bien qu'il ne vienne pas de la Havane, vous en serez content, si vous êtes connaisseur.

Je pris le cigare qui m'était offert, et dont la forme rappelait celui du londrés ; mais il semblait fabriqué avec des feuilles d'or. Je l'allumai à un petit brasero que supportait un élégant pied de bronze, et j'inspirai ses premières bouffées avec la volupté d'un amateur qui n'a pas fumé depuis deux jours.

— C'est excellent, dis-je, mais ce n'est pas du tabac.

— Non, répondit le capitaine, ce tabac ne vient ni de la Havane ni de l'Orient. C'est une sorte d'algue, riche en nicotine, que la mer me fournit, non sans quelque paréononie. Regrettez-vous les londrés, monsieur ?

— Capitaine, je les méprise à partir de ce jour.

— Fumez donc à votre fantaisie, et sans discuter l'origine de ces cigares. Aucune règle ne les a contrôlés, mais ils n'en sont pas moins bons, j'imagine.

— Au contraire.

A ce moment, le capitaine Nemo ouvrit une porte qui faisait face à celle par laquelle j'étais entré dans la bibliothèque, et je passai dans un salon immense et splendidement éclairé.

C'était un vaste quadrilatère, à pans coupés, long de dix mètres, large de six, haut de cinq. Un plafond lumineux, décoré de légères arabesques, distribuait un jour clair et doux sur toutes les merveilles entassées dans ce musée. Car c'était réellement un musée dans lequel une main intelligente et prodigue avait réuni tous les trésors de la nature et de l'art, avec ce péle-mêle artiste qui distingue un atelier de peintre.

Une trentaine de tableaux de maîtres, à cadres uniformes, séparés par d'incertaines panoplies, ornaient les parois tendues de tapisseries d'un dessin sévère. Je vis là des toiles de la plus haute valeur, et que, pour la plupart, j'avais admirées dans les collections particulières de l'Europe et aux expositions de peinture. Les diverses écoles de maîtres anciens étaient représentées par une madone de Raphaël, une vierge de Léonard de Vinci, une nymphe du Corrège, une femme du Titien, une adoration de Véronèse, une assumption de Murillo, un portrait d'Holbein, un moine de Velasquez, un martyr de Ribera, une kermesse de Rubens, deux paysages flamands de Teniers, trois petits tableaux de genre de Gérard Dow, de Metsu, de Paul Potter, deux toiles de Gérard de Prudhon, quelques marines de Baeuynson et de Vernet. Parmi les œuvres de la peinture moderne, apparaissaient des tableaux signés Delacroix, Ingres, Decamp, Troyon, Meissonnier, Daubigny, etc., et quelques admirables réductions de statues de marbre ou de bronze, d'après les plus beaux modèles de l'antiquité, se dressaient sur leurs piédestaux dans les angles de ce magnifique musée. Cet état de stupéfaction que m'avait prêté le commandant du *Nautilus* commençait déjà à s'emparer de mon esprit.

— Monsieur le professeur, dit alors cet homme étrange, vous excuserez le sans-gêne avec lequel je vous reçois, et le désordre qui règne dans ce salon.

— Monsieur, répondis-je, sans chercher à savoir qui vous êtes, m'est-il permis de reconnaître en vous un artiste ?

— Un amateur, tout au plus, monsieur. J'ai- mais autrefois à collectionner ces belles œuvres créées par la main de l'homme. J'étais un chercheur avide, un fureteur infatigable, et j'ai pu réunir quelques objets d'un haut prix. Ce sont mes derniers souvenirs de cette terre qui est morte pour moi. A mes yeux, vos artistes modernes ne sont déjà plus que des anciens ; ils ont deux ou trois mille ans d'existence, et je les confonds dans mon esprit. Les maîtres n'ont pas d'âge.

— Et ces musiciens ? dis-je, en montrant des partitions de Weber, de Rossini, de Mozart, de Beethoven, d'Haydn, de Meyerbeer, d'Herold, de Wagner, d'Auber, de Gounod, et nombre d'autres, épousées sur un piano-orgue de grand modèle qui occupait un des panneaux du salon.

— Ces musiciens, me répondit le capitaine Nemo, ce sont des contemporains d'Orphée, car les différences chronologiques s'effacent dans la mémoire des morts—et je suis mort, monsieur le professeur, aussi bien mort que ceux de vos amis qui reposent à six pieds sous terre !

Le capitaine Nemo se tut et sembla perdu dans une rêverie profonde. Je le considérais avec une vive émotion, analysant en silence les étrangetés de sa physionomie. Accoudé sur l'angle d'une précieuse table de mosaïque, il ne me voyait plus, il oubliait ma présence.

Je respectai ce recueillement, et je continuai de passer en revue les curiosités qui enrichissaient ce salon.

Après des œuvres de l'art, les raretés naturelles tenaient une place très-importante. Elles consistaient principalement en plantes, en coquilles et autres productions de l'Océan, qui devaient être les trouvailles personnelles du capitaine Nemo. Au milieu du salon, un jet d'eau, électriquement éclairé, retombait dans

une vasque faite d'une seule tridacne. Cette coquille, fournie par le plus grand des mollusques acéplastes, mesurait sur ses bords, délicatement festonnés, une circonférence de six mètres environ; elle dépassait donc en grandeur ces belles tridacnes qui furent données à François Ier par la République de Venise, et dont l'église Saint-Sulpice, à Paris, a fait deux bénitiers gigantesques.

Autour de cette vasque, sous d'élégantes vitrines fixées par des armatures de cuivre, étaient classés et étiquetés les plus précieux produits de la mer qui eussent jamais été livrés aux regards d'un naturaliste. On conçoit ma joie de professeur.

L'embranchement des zoophytes offrait de très-curieux spécimens de ses deux groupes des polypes et des échinodermes. Dans le premier groupe, des tubipores, des gorgones disposées en éventail, des éponges douces de Syrie, des isis des Molluques, des pennatules, une virgulaire admirable des mers de Norvège, des ombellulaires variées, des aleyonaires, toute une série de ces madrépores que mon maître Milne-Edwards a si sagacement classés en sections, et parmi lesquels je remarquai d'adorables flabellines, des oculines de l'île Bourbon, le "char de Neptune" des Antilles, de superbes variétés de coraux, enfin toutes les espèces de ces curieux polypiers dont l'assemblage forme des îles entières qui deviendront un jour des continents. Dans les échinodermes, remarquables par leur enveloppe épineuse, les astéries, les étoiles de mer, les pantacrines, les comatules, les astérophous, les oursins, les holothuries, etc., représentaient la collection complète des individus de ce groupe.

Un conchyliologue un peu nerveux se serait pâmé certainement devant d'autres vitrines plus nombreuses où étaient classés les échantillons de l'embranchement des mollusques. Je vis là une collection d'une valeur inestimable, et que le temps me manquerait à décrire tout entière. Parmi ces produits, je citerai, pour mémoire seulement—l'élégant marteau royal de l'Océan indien, dont les régulières taches blanches ressortaient vivement sur un fond rouge et brun—un spondyle impérial, aux vives couleurs, tout hérissé d'épines, rare spécimen dans les muséums européens, et dont j'estimai la valeur à vingt mille francs—un marteau commun des mers de la Nouvelle-Hollande, qu'on se procure difficilement—des buccardes exotiques du Sénégal, fragiles coquilles blanches à doubles valves, qu'un souffle eût dissipées comme une bulle de savon—plusieurs variétés des arrosoirs de Java, sortes de tubes calcaires bordés de replis foliacés, et très-disputés par les amateurs—toute une série de troques, les uns jaunes-verdâtres, pêchés dans les mers d'Amérique, les autres d'un brun-roux, amis des eaux de la Nouvelle-Hollande, ceux-ci venus du golfe du Mexique, et remarquables par leur coquille inbriquée, ceux-là des stellaires trouvés dans les mers australes, et enfin, le plus rare de tous, le magnifique éperon de la Nouvelle-Zélande;—puis, d'admirables tellines surlurées, de précieuses espèces de cythérées et de Vénus, le cadran treillisé des côtes de Tranquebar, le sabot marbré à nacre resplendissante, les perroquets verts des mers de Chine, le cône presque inconnu du genre *Crenodulites*, toutes les variétés de porcelaines qui servent de monnaie dans l'Inde et en Afrique, "la Gloire de la Mer," la plus précieuse coquille des Indes orientales;—enfin des littorines, des dauphinules, des turritelles, des janthines, des ovules, des volutes, des olives, des mitres, des casques, des pourpres, des buccins, des harpes, des rochers, des tritons, des cérites, des fuseaux, des strombes, des ptérocères, des patelles, des hyales, des cléodores, coquillages délicats et fragiles, que la science a baptisés de ses noms les plus charmants.

A part, et dans des compartiments spéciaux, se déroulaient des chapelets de perles de la plus grande beauté, que la lumière électrique piquait de pointes de feu, des perles roses, arrachées aux pinnes marines de la mer Rouge, des perles vertes de l'halotyde iris, des perles jaunes, bleues, noires, curieux produits des divers mollusques de tous les océans et de certaines moules des cours d'eau du Nord, enfin plusieurs échantillons d'un prix inappréciable qui avaient été distillés par les pintadines les plus rares. Quelques-unes de ces perles surpassaient en grosseur un œuf de pigeon; elles valaient, et au-delà, celle que le voyageur Tavernier vendit trois millions au shah de Perse, et primaient cette autre perle de l'imam de Mascate, que je croyais sans rivale au monde.

Ainsi donc, chiffrer la valeur de cette collection était, pour ainsi dire, impossible. Le capitaine Nemo avait dû dépenser des millions pour acquérir ces échantillons divers, et je me demandais à quelle source il puisait pour satisfaire ainsi ses fantaisies de collectionneur, quand je fus interrompu par ces mots :

"Vous examinez mes coquilles, monsieur le professeur. En effet, elles peuvent intéresser un naturaliste; mais, pour moi, elles ont un charme de plus, car je les ai toutes recueillies de ma main, et il n'est pas une mer du globe qui ait échappé à mes recherches.

—Je comprends, capitaine, je comprends cette joie de se promener au milieu de telles richesses. Vous êtes de ceux qui ont fait eux-mêmes leur trésor. Aucun muséum de l'Europe ne possède une semblable collection des produits de l'Océan. Mais si j'éprouve mon admiration pour elle, que me restera-t-il pour le navire qui les porte? Je ne veux point pénétrer des secrets qui sont les vôtres! Cependant, j'avoue que ce *Nautilus*, la force motrice qu'il renferme en lui, les appareils qui permet-

tent de le manœuvrer, l'agent si puissant qui l'anime, tout cela excite au plus haut point ma curiosité. Je vois suspendus aux murs de ce salon des instruments dont la destination m'est inconnue. Puis-je savoir?..."

Monsieur Aronnax, me répondit le capitaine Nemo, je vous ai dit que vous seriez libre à mon bord, et par conséquent, aucune partie du *Nautilus* ne vous est interdite. Vous pouvez donc le visiter en détail et je me ferai un plaisir d'être votre cicérone.

—Je ne sais comment vous remercier, monsieur, mais je n'abuserai pas de votre complaisance. Je vous demanderai seulement à quel usage sont destinés ces instruments de physique...."

—Monsieur le professeur, ces mêmes instruments se trouvent dans ma chambre, et c'est là que j'aurai le plaisir de vous expliquer leur emploi. Mais auparavant, venez visiter la cabine qui vous est réservée. Il faut que vous sachiez comment vous serez installé à bord du *Nautilus*."

Je suivis le capitaine Nemo, qui, par une des portes percées à chaque pan coupé du salon, me fit rentrer dans les coursives du navire. Il me conduisit vers l'avant, et là je trouvai, non pas une cabine, mais une chambre élégante, avec lit, toilettes et divers autres meubles.

Je ne pus que remercier mon hôte. "Votre chambre est contiguë à la mienne, me dit-il, en ouvrant une porte, et la mienne donne sur le salon que nous venons de quitter."

J'entrai dans la chambre du capitaine. Elle avait un aspect sévère, presque cénobitique. Une couchette de fer, une table de travail, quelques meubles de toilette. Le tout éclairé par un demi-jour. Rien de confortable. Le strict nécessaire, seulement.

Le capitaine Nemo me montra un siège. "Veuillez vous asseoir," me dit-il.

Je m'assis, et il prit la parole en ces termes :

(A continuer.)

IL ÉTAIT TEMPS

UNE HISTOIRE ET UNE LEÇON POUR LES ENFANTS.

I

LA MAUVAISE VOIE

Le docteur Heurtier, absorbé par les soins et les soucis de sa profession, ne remarquait pas que ses enfants étaient malades. Or, ils avaient gagné au contact de quelques petits amis prétextueux la maladie épidémique que l'on nomme "la manie de paraître."

Mme Heurtier, aveuglée par sa tendresse, trouvait ses enfants les plus charmants du monde, et ne remarquait pas que Marie se connaissait trop bien en toilettes à un âge où l'on ne devrait encore se connaître qu'en poupées, et que le petit Raoul devenait un jeune monsieur prétentieux et moqueur.

L'oncle Henri vit tout cela. Il patienta aussi longtemps que le lui permit la brusque franchise de son caractère. Après avoir lancé mainte allusion transparente, qui demeura sans effet, il résolut de frapper un grand coup.

Voilà pourquoi, un beau matin, Mme Heurtier le vit entrer chez elle, avec un air de circonstance. Il avait boutonné militairement sa grande houppelande jusqu'au cou; c'est ce qu'il appelait "se mettre en tenue de combat."

Comme il entra, Mme Heurtier referma brusquement un des tiroirs de son secrétaire.

"Ma chère, lui dit-il, tu fais fausse route. Il est de mon devoir de t'avertir pendant qu'il est encore temps. Ta fille, passe-moi l'expression, devient une petite peste; quant à Raoul, il tourne tout simplement au petit crevé."

Mme Heurtier se récria. L'oncle développa son idée. "Qu'y a-t-il de plus grotesque, dit-il, que des enfants qui ont des prétentions au-dessus de leur âge? Marie fait la dame, Raoul fait le monsieur, et encore, quelle dame et quel monsieur! ils coupent, ils tranchent dans la conversation...."

Une fois parti, l'oncle Henri ne s'arrêtait pas facilement; pendant qu'il donnait carrière à son indignation, sa nièce se disait, avec une grande confusion intérieure, qu'il n'était pas sot à parler ainsi de ses enfants. Dans le tiroir qu'elle venait de fermer si vivement, elle cachait le cahier de notes de Marie. L'institutrice avait déclaré qu'il lui serait désormais impossible de s'occuper de Marie; lo parce qu'elle ne voulait plus rien faire; 2o parce qu'à la moindre observation elle prenait des airs de reine offensée, et commençait à répondre avec impertinence.

À côté du cahier de notes de Marie, il y avait une longue lettre du maître de pension de Raoul. L'élève Heurtier (Raoul), disait cette lettre, commençait à exprimer, dans un langage beaucoup trop pittoresque, le plus souverain mépris pour les études classiques en général, et pour le thème latin en particulier. Il avait, devant témoins, traité cet exercice utile de "sottise infecte;" il avait appelé la pension Morillon "une boîte;" il se faisait des sous-pieds avec de la ficelle et sentait fréquemment la cigarette.

"Mes pauvres enfants! dit madame Heurtier à son oncle, comme vous êtes dur avec eux! Ils ont si bon cœur!"

—Raison de plus pour couper court. Ils ont bon cœur, soit; mais tu fais tout pour les rendre vaniteux. Or la vanité dessèche le cœur. Il lui faut des triomphes à tout prix; il faut, pour être complets, que ses triomphes humilient ou attristent quelqu'un. Tu ne me crois pas, ma bonne fille? Tu croiras l'expérience; Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard quand tu ouvriras les yeux." Et l'oncle Henri sortit, plus boutonné que jamais.

Madame Heurtier appuya sa tête sur sa main et se mit à réfléchir. Le seul résultat de ses réflexions fut une migraine affreuse.

Le soir, pour se divertir, elle emmena "ses chéris" faire une petite visite. Malgré elle, elle regarda ses enfants d'un œil plus attentif: elle remarqua que Marie lui coupait trop volontiers la parole, levait trop souvent les yeux au ciel, employait trop facilement l'épithète "idéal" pour qualifier un bichon ou une étoffe, et faisait d'un petit ton trop assuré des observations risquées sur des sujets qui n'étaient pas de sa compétence. Raoul baillait à faire frémir, et prenait des airs à montrer clairement qu'il dédaignait tout ce qui n'était pas sa petite personne.

Elle eut comme un mouvement d'humeur contre ses enfants; puis elle se reprocha ce mouvement, et entra dans un magasin de jouets. A des prix ridiculement élevés, elle acheta une poupée pour Marie, et tout un harnachement militaire pour Raoul. "Tu fais une folie," lui disait sa raison. "Rien n'est trop beau pour eux," répondait son aveugle tendresse. Et puis, tout au fond de son cœur, elle regardait cette équipée comme une protestation contre les attaques "injustes" de l'oncle Henri, de l'institutrice et du maître de pension.

Les petits enfants qui flânaient sur le trottoir et regardaient les éblouissants étalages du jour de l'an, se retournaient et faisaient la haie pour jeter des yeux pleins d'admiration et d'envie sur la belle poupée et sur le bel uniforme.

Madame Heurtier, plus préoccupée qu'elle n'eût voulu l'être des paroles de son oncle, vit pour la première fois une chose qu'elle aurait voulu n'avoir jamais vue, une chose qui lui perça le cœur et lui ouvrit subitement les yeux.

Raoul ne se contentait pas de parader, il ricanaient d'un air dédaigneux et toisait insolentement les pauvres petits qui le regardaient bouche bée. Quant à Marie, elle avait pour ses admirateurs un sourire si sec et si hautain (voir la gravure, p. 70), que madame Heurtier trouva justifiés les reproches de l'institutrice.

Le coup fut violent, et la révolution soudaine. La pauvre mère eut honte de ses enfants, elle qui en était si fière. Son cœur se gonfla d'indignation; car elle avait bon cœur. Pour mettre fin à une scène si pénible, elle poussa Raoul et Marie dans un fiacre, s'y jeta après eux, et leva les glaces. Sa main tremblait, son cœur était plein d'amertume. Elle ne dit rien cependant; elle ne se sentait pas assez maîtresse d'elle-même pour exprimer en termes dignes et sévères les pensées qui lui venaient à l'esprit.

Une à une, les paroles de l'oncle Henri se présentaient à sa mémoire. "Oui, se disait-elle, la vanité dessèche le cœur. Il lui faut des triomphes à tout prix; il faut, pour être complets, que ses triomphes humilient ou attristent quelqu'un." Que de regards attristés ou envieux elle avait surpris dans les yeux qui s'étaient fixés sur ses enfants!

Elle emmena les deux coupables dans sa chambre, et y resta longtemps enfermée avec eux.

II

RÉPARATION

Quelques jours après, l'oncle Henri, sur un petit mot de sa nièce, accourut la trouver.

"L'autre jour, lui dit Mme Heurtier en rougissant, vous m'avez dit que..."

—C'est convenu; n'en parlons plus," dit doucement l'oncle Henri. Voyant que sa nièce était embarrassée, il avait pitié de son embarras. Car s'il était un peu bourru, il avait le cœur bien placé et plein de délicatesse. Il n'était pas comme ces donneurs de conseils qui s'en vont répétant à tout bout de champ: "Je vous l'avais bien dit!"

"Au contraire, reprit Mme Heurtier en souriant, parlons-en. Et d'abord, il faut que je vous remercie d'avoir commencé à m'ouvrir les yeux."

Pour se donner une contenance, l'oncle Henri déboutonna sa houppelande.

Tout le temps que sa nièce mit à lui raconter de point en point ce qui s'était passé, il regardait le tapis avec obstination. Il était ému: "Eh bien! dit-il enfin, une fois rentré à la maison, qu'as-tu fait?"

—J'ai beaucoup pleuré, et des larmes bien amères. Mes enfants, qui, après tout, ont bon cœur (signe affirmatif de l'oncle Henri), ont été profondément touchés de ma peine. Quand je les ai vus si émus et si ébranlés, j'ai jugé inutile de leur faire des reproches. Je me suis adressée à leur cœur; je les ai aidés à comprendre la nature du mal qu'ils avaient fait. Ils ont compris, les chéris, car ils sont intelligents (sourire et signe affirmatif de l'oncle Henri), que c'est, pour une âme, un grand malheur de faire naître dans d'autres âmes des sentiments aussi pénibles et aussi dangereux que le sentiment de l'humiliation, de la jalousie, de la haine peut-être.

"Ils m'ont demandé d'eux-mêmes à réparer leur faute. Je leur ai dit de chercher quel genre de réparation serait le meilleur. Ils ont tenu conseil entre eux. Ça été la grande affaire des trois jours derniers. Pour les encourager et soutenir leur bonne volonté, je leur ai fait l'aumône d'un petit conseil de temps en temps; mais leur décision leur appartient en propre. J'ai voulu leur laisser la peine de chercher et le plaisir de trouver, afin que le souvenir de cette aventure reste profondément gravé dans leur mémoire."

"Leur première idée a été de donner les malencontreux joujoux aux enfants que nous avions rencontrés. Outre la difficulté de retrouver des enfants que nous ne connaissions pas, il y avait un inconvénient, que Marie, cette chère petite, a signalé d'elle-même. Ces joujoux sont trop beaux. Ils feraient sans doute plaisir aux enfants

à qui on les donnerait, mais ce ne serait pas un plaisir sans mélange et sans danger. Par leur magnificence disproportionnée, ils provoqueraient de fâcheuses comparaisons dans l'entourage; ils feraient naître des jalousies, ils susciteraient des inimitiés; et quand ils seraient détruits, ils laisseraient derrière eux, outre le regret de ne plus les avoir, le dégoût des choses plus simples.

"On m'a soumis successivement une demi-douzaine de projets, de contre-projets et d'amendements. Voici à quoi l'on s'est arrêté.

"Tous les dimanches nous voyons passer d'ici, sur le trottoir d'en face, les petits enfants d'un asile, que les Sœurs conduisent à la messe du matin. Marie a pensé à eux. "Ils n'ont, m'a-t-elle dit, ni papa ni maman pour leur donner des étrennes, et ils doivent aimer les joujoux comme tous les enfants. Nous venons te prier de nous racheter les nôtres, que tu trouveras à placer pour quelque vente de charité, et de nous donner l'argent, auquel nous joindrons nos économies. Nous achèterons toute une cargaison de joujoux à bon marché, nous irons les distribuer nous-mêmes à ces petits enfants. Ce sera si amusant de les voir rire, sauter, et de les entendre faire beaucoup de tapage!"

—Eh bien, dit l'oncle Henri, qu'as-tu répondu à cela?"

—Je n'ai pas voulu paraître trop frappée de leur petit projet. J'ai seulement répondu que j'approuvais. Je leur ai posé quelques questions pour voir s'ils se rendaient bien compte de ce qu'ils allaient faire, et si toute cette histoire ne se tournerait pas en simple amusette. Ne vous moquez pas de moi si je vous affirme que leurs réponses ont été sensées et judicieuses.

"J'ai su par la directrice de l'asile qu'à certaines époques ceux de leurs anciens pensionnaires qui ne sont pas placés trop loin reviennent les voir, et que c'est l'occasion de quelques petites fêtes. J'ai fait part de cette circonstance à mes enfants. Comme quelques-uns de ces anciens pensionnaires, garçons ou filles, ne sont pas dans une situation bien brillante, nous avons joint aux joujoux un bon ballot de vêtements chauds. Vous m'offrirez bien votre bras jusqu'à l'asile. Marie et Raoul ont tenu à porter leurs paquets eux-mêmes. J'ai seulement envoyé le ballot de vêtements par Germain, parce qu'il était trop lourd."

En ce moment les deux enfants entrèrent, fort simplement vêtus. On voyait qu'ils ne voulaient pas jouer au seigneurs faisant largesse à leurs vasseaux.

L'oncle Henri et sa nièce marchaient derrière les deux enfants qui encombraient le trottoir de leurs énormes paquets. Quelques flâneurs se retournaient avec surprise. Mme de Chasserey, une amie trop mondaine de Mme Heurtier, passa en coupé du matin; elle porta son lognon à ses yeux, et se jura à elle-même qu'elle s'était trompée, qu'elle avait mal vu, que Mme Heurtier ne sortirait pas en toilette négligée, donnant le bras à un vieux bonhomme affublé d'une houppelande, et qu'elle ne laisserait pas ses enfants porter des paquets enveloppés de papier gris, comme les garçons épiciers!

L'oncle Henri refusa absolument d'entrer dans la salle où l'on devait réunir les enfants, sous prétexte qu'ils le prendraient pour Croquemitaine ou pour le père Fouettard. C'était une de ses manies de se tenir toujours à l'écart. Mais il se posta derrière un valet. Vu de la salle, derrière sa vitre, il ressemblait au portrait mal encadré de quelque ancêtre bourru. Mais les enfants ne songeaient guère à le regarder.

Au moment même où commençait la distribution, les voisins de la salle d'asile tressaillèrent en entendant un vacarme épouvantable, et le bruit courut dans le quartier que les bambins étaient en pleine insurrection contre les bonnes Sœurs.

Les marmots avaient commencé par regarder les visiteurs d'un air passablement ahuri; les anciens et les anciennes pensionnaires se tenaient tout penchés au second plan. Quand on leur expliqua ce que contenaient les paquets, ils se regardèrent les uns les autres et se mirent à ricaner. Les plus hardis se portèrent en avant, la convoitise et la curiosité prenant le dessus. Marie et Raoul se mirent à détacher les paquets, et étalèrent aussitôt aux yeux étonnés des petits orphelins, les joujoux et les bonbons qui leur étaient destinés. Alors, les enfants s'avancèrent les mains tendues (voir la gravure), et l'oncle Henri, de derrière son cadre, et madame Heurtier, qui se tenait à leurs côtés, furent les heureux témoins de la bonté, de la grâce et de l'intelligence avec lesquelles Raoul et Marie firent la distribution de leurs cadeaux. Aux petites, des poupées et des petits moutons; aux plus grandes, des livres et des boîtes à ouvrage; un petit bonhomme reçut une trompette et un sabre. Ils eurent tous des bonbons. Quant aux anciens et aux anciennes, qui se tenaient en arrière, leur tour arriva, lorsque, défaisant le gros paquet que Germain avait porté à l'Asile, madame Heurtier leur donna à chacun quel qu'article de vêtement. Après leur avoir adressé quelques bonnes paroles, et avoir reçu les remerciements des Sœurs, madame Heurtier, ses enfants et l'oncle Henri s'en retournèrent à la maison, heureux du bonheur qu'ils avaient causé. Raoul et Marie étaient guéris pour toujours de leurs prétentions et de leur fierté, et n'eurent pas désormais de plus grand plaisir que d'aller de temps en temps visiter leurs petits protégés à l'asile. Dans ces occasions, madame Heurtier chargeait ses enfants de cadeaux pour les orphelins. L'oncle Henri vint à aimer Marie et Raoul aussi éperdument que les aimait leur mère, et le remercia bien souvent de lui avoir ouvert les yeux sur leurs défauts. Elle appelait le vieux bourru l'ange-gardien de ses enfants.



VILLERSEXEL, LE 9 JANVIER 1871.



LE PRINCE DE GALLES AUX INDES : RÉPÉTITION PARTICULIÈRE DE LA PEREHARA DEVANT SON ALTÈSSE.

EPITRE

A MON AMI A. GINGRAS, VICAIRE A***

(Impromptu)

Mon cher, je n'ai reçu que ce matin ta lettre
Où, moderne Aristarque, en deux mots tu sus m'écrire
Ton sourire caustique et ton esprit frondeur
A côté de l'éloge amical et flatteur.
Et toi j'ai re-connu le fidèle Aristarque :
Chose rare en ce siècle où pour guider sa barque
Il faut savoir choisir, souvent rude labeur,
Entre l'ami sincère et le bruyant claqueur.
Sois pour moi cet ami qui dans ma pâle strophe,
Réprimant l'adverbe et la rime l'apostrophe,
Faisse marcher plus vite un vers rude et pesant
Comme le lourd sabot que traîne un paysan.
Sur tout sois sans merci pour la traître cheville
Qui se glisse partout, se croit de la famille,
Et dont le rôle est de rassembler au hasard
Des vers sans liaison et composés sans art :
Dans ce travail ardu, mon cher, sois inflexible.
A ton esprit si droit sache donner pour cible
Les lambeaux boiteux, les fautes de français ;
Ma muse est l'accusée, or fais-lui son procès.
Oui, sans pitié contre elle accumule les preuves ;
Parl'aristotélisme, ou fais-lui son procès.
Glâne partout sans peur, complète le dossier,
Puis jette un froid regard sur cet amas grossier
D'où mon esprit eût vu, ô chimère errante !
Ma strophe s'élever harmonieuse et belle.
Ramène désormais au sentier du bon sens
L'idée échevelée et les vers impuissants,
Maîtrise à chaque écart ma monture rétive,
Prodigue des conseils à ma muse chétive.
Que ta sentence soit que ma strophe sans feu
Au feu sacré du ciel grille et se brûle un peu ;
Que ma phrase lino recte aille encore à l'école,
Que le pied soit net et lourd et la rime moins folle.
Que pour chaque cheville imposée à mon vers
J'aie à copier le vers : *écrite de travers* !
Ainsi, c'est convenu. Ma muse, tiens-toi prête !
Un poète lâche va juger le poète.
J'y gagnerai beaucoup de savoir près de moi
Un ami qui me guide et me fasse la loi
Lorsque je chante faux, que ma lyre tremblante
Frissonne à peine, hélas ! sous ma main nonchalante.
Donc, mon cher, c'est ton rôle, et lance, si tu veux,
Sur moi ta noble strophe et ton style nerveux.
Qu'ça plume chez moi change, ajoute, retranche,
Dit mon ouvrage, hélas ! comme une urne qui penche,
Ne plus rien contenir que quelques vers plus doux
Echappés par mégarde à ton juste courroux.

Oh ! je ne prétends pas, mon cher, être poète ;
Je chante pour tromper l'ennui de ma retraite.
Et malgré moi le soir, quand je suis seul, sans bruit,
Le poème s'ébauche et le vers se construit.
Pendant que mes amis vont, avides de gloire,
S'abreuver dans les flots grondants, moi, je vais boire
A l'antique fontaine où filles et garçons
Venaient plonger leur urne et mêler leurs chansons.
Tu chantaient autrefois, ta lyre harmonieuse
Nous charmaient tous, et plus d'une muse envieuse
Révêtit en vain la corde où tes doigts inspirés
Faisaient naître des chants profanes ou sacrés.
Tu chantaient sans souci du maître qui gourmande,
Et pour un vers boiteux donne la réprimande ;
Tu chantaient, et j'aimais à t'écouter souvent
Mêler ta fraîche idylle à la plainte du vent.
Je te suivais joyeux dans cette noble arène
Où quelquelfois pensis, souvent l'âme seréne,
Les poètes émus vont enfilés tour à tour
Pour leur esprit un rêve et pour leur cœur l'amour.
Je ne mens pas : de ceux capables de l'entendre,
Oh ! pas un seul ne sut plus que moi te comprendre.
Et lorsque tu chantaient la paix et le bonheur,
Moi je les murmuraient et leur ouvrais mon cœur !

Dis, que sont devenus tes chants ? Que fait ta lyre ?
Où donc s'en est allé cet immortel délire,
Ce feu sacré que Dieu souffle sur les mortels ?
Le Seigneur que tu sers chaque jour aux autels
T'aurait-il défendu de laisser dans un rêve
Folâtrer ton esprit ? Non, cher ami : fais trêve,
Au moins pour un instant, à tes travaux sacrés,
Digne abaisser les yeux sur les monts empourprés,
Sur les ravins noyés d'ombres et de lumières,
Salue encor d'un chant le soleil des bruyères,
Ne laisse pas errer ton œil indifférent
Sur ce monde à la fois si petit et si grand.
Dieu te parlera, poète, sans nul doute,
De l'arrêter parfois tout pensif sur la route
Et d'écouter, ravi, les mille bruits divers,
Et de mêler ta note aux chants de l'univers.
Ou si tu ne peux pas descendre de la cime
Où la foi l'éleva, du moins, garde sublime,
Fais-nous connaître, à nous, hommes désenchantés,
De sévères leçons, de douces vérités.
Tu n'y peux échapper. Ainsi, quoique tu fasses,
Ecris-moi de longs chants et de courts préfaces,
Et s'il ne t'est permis de chanter haut, pourquoi,
Au nom de l'amitié, n'écris-tu pas pour moi ?

Ici je vais cesser, ô mon joyeux lévite,
Je te dis le bonsoir, et de plus je t'invite
A venir quelque jour, par un beau ciel seréne,
Egayer ma retraite et partager mon pain.

M. J. A. POISSON.

Arthabaskaville, 23 novembre 1875.

UN PÉLERINAGE

L'ILE-AUX-COUDRES

CHAPITRE DEUXIÈME

(Suite)

Embuscade. — Le petit-fils de l'amiral Durell. — Le traître Bouliane.

V

Le lendemain, en redescendant au bord de l'eau, François Savard confia son projet à M. de Niverville.

— En es-tu, Nicette ? continua-t-il en se retournant vers son ami.

— Comment donc ! répondit Dufour ; nous nous sommes toujours battus côte à côte : ce n'est pas le temps de t'abandonner !

A la tombée de la nuit, les deux amis faisaient glisser sur le sable et lançaient à l'eau leur pirogue à l'entrée de la rivière. La grande ombre des *Cipex Rindes* les déroba aux regards indiscrets des sentinelles qui veillaient, là-bas, sur le pont des frégates, que les deux espions ne

distinguaient plus que comme des points noirs au-dessus du mouillage de la Prairie. La mer, calme comme une huile, favorisait la rapidité de leur marche.

Le sergent Savard, pas plus que Dufour, ne songeait à la grandeur du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Ils regardaient d'un œil indifférent les énormes rochers entassés les uns sur les autres, qui escadaient le ciel au-dessus de leur tête ; ils ne jetaient de temps en temps un coup d'œil sur leurs cimes que pour regarder s'éteindre les dernières lueurs du crépuscule et voir tomber l'obscurité de la nuit qui allait rendre leur expédition plus secrète et plus sûre. Ni les admirables nuances du couchant, ni le beau ciel étoilé, ni la vaste étendue du fleuve, ni le silence solennel de la nature, qu'interrompait seulement de fois à autre le sourd ronflement des marsouins, ni les senteurs enivrantes qui montaient de la mer et qui descendaient des montagnes, n'attiraient leur attention.

Leurs pensées étaient tout entières à leurs projets d'embuscade. S'ils parlaient du prochain lever de la lune, ce n'était que pour hâter leur course, afin d'arriver avant qu'elle eût paru sur l'horizon et trahi leur présence. Quand le canot fut parvenu en ligne de la Pointe de l'Îlette, il inclina à gauche et gagna promptement le bout de l'île. Il longea ensuite de près la côte et ne s'arrêta qu'au pied du Cap à la Branche.

Les deux espions sautèrent sur le sable et traînèrent leur nacelle qu'ils cachèrent soigneusement parmi les broussailles. Ce lieu était admirablement choisi pour une embuscade : la marée haute ne laisse entre le fleuve et la base du cap qu'un étroit chemin que tous les passants sont obligés de suivre. En peu d'instants, François Savard et son compagnon eurent construit un solide appui sur les troncs penchés de deux cèdres. Tapis au fond de cette retraite, ils attendirent patiemment le jour.

Aux premiers rayons du soleil levant, leur attention fut attirée par le bruit des pas de quelques chevaux.

L'instant d'après, deux cavaliers débouchèrent à l'angle du rocher voisin.

— C'est le cheval de ton beau-frère, dit tout bas François Savard à l'oreille de Dufour. Le premier a bien l'air du jeune officier que nous avons remarqué l'autre jour, hein ? Je te vas le débarrasser.

L'un des chevaux était monté, en effet, par un bel officier dont le costume indiquait un grade supérieur ; l'autre portait un simple soldat. Ces deux militaires, un fusil sur l'épaule, s'avancèrent lentement au petit pas de leurs montures. Sans avoir le moindre soupçon de la mort qui les menaçait de si proche, ils scrutaient des yeux les mares et les joncs du rivage pour y découvrir les canards et les sarcelles qui, à cette heure du matin, sortent de leur retraite de nuit et prennent leur vol.

— Vise dans la tête du soldat, dit Savard à son ami. Moi, je me charge de l'officier. Es-tu prêt ? Feu !

Les deux coups de fusil partent. Le soldat tombe raide mort du haut de son cheval. En même temps, celui de l'officier, frappé d'une balle au front, s'affaissa sous son cavalier.

Avant que celui-ci ait eu le temps de se reconnaître, Savard se précipite sur lui ; d'une main il l'enlace autour de la taille, et de l'autre lui applique un tampon sur la bouche pour l'empêcher de crier ; tandis que Dufour lui lie les mains et les pieds. C'était pitié de voir ce pauvre jeune homme jeter des regards suppliants vers ses deux ennemis.

En un clin d'œil, le canot est sorti de dessous le feuillage, traîné sur le sable et lancé à l'eau. Le prisonnier est étendu au fond et les deux rameurs gagnent le large à grands coups d'avirons, en suivant le même chemin qu'ils avaient pris la veille.

Deux heures après, ils abordaient, triomphants, à la Baie Saint Paul, et présentaient leur prisonnier à leur commandant.

Quelle fut la surprise de M. de Niverville quand il apprit que cet officier était le petit-fils de l'amiral Durell !

Il fut traité avec tous les égards dus à son rang et conduit à Québec, où le mar-

quis de Vaudreuil l'accueillit avec une bonté toute paternelle, et adoucit sa captivité en lui donnant l'espoir d'une prochaine délivrance.

VI.

Cette anecdote m'a été racontée en 1861, par M. Epiphane Lapointe. Sur ma demande, il m'en écrivit tous les détails dans une lettre qu'il m'adressa de Rimouski, peu de temps avant sa mort. Il avait appris cet épisode de la bouche même de la fille de François Savard, Angélique Savard, veuve de Jean Desgagnés, décédée dans une extrême vieillesse, en 1847 ou 48, à l'Île-aux-Coudres.

Les mémoires du temps, français et anglais, rapportent en peu de mots cet incident, avec quelques variantes qu'il est possible d'expliquer ; car il y eut plus d'une descente dans l'Île-aux-Coudres où furent faits d'autres prisonniers. Un chroniqueur anglais fait dire à M. de Vaudreuil qu'il y eut deux prisonniers de saisis : ignorait-il que l'un des deux hommes avait été tué ; ou bien était-ce un autre prisonnier dont il parlait ?

« Le 4 juillet, dit ce mémoire, un drapeau parlementaire fut envoyé par le Général, à la ville, (de Québec) pour informer le gouverneur de notre dessein de l'attaquer. M. le marquis de Vaudreuil fit une réponse très-polie et désira que l'Amiral fût averti que, vu que deux gentilshommes, appartenant à l'amiral Durell, avaient été pris à l'Île-aux-Coudres par ses gens, on en prendrait le plus grand soin et qu'ils seraient rendus aussitôt que nous jugerions à propos d'éloigner notre flotte et notre armée. » (1)

La capture du petit-fils de l'amiral Durell est rapportée ainsi dans une relation française du siège de Québec :

« Quelques troupes (anglaises) y furent débarquées (sur l'Île-aux-Coudres) et y formèrent un camp. Cette île avait été évacuée par ses habitants, dont l'ennemi respecta les propriétés. Il s'y promenait paisiblement et dans la plus parfaite sécurité, ce qui enhardit quelques Canadiens, retirés à la baie Saint-Paul, à traverser dans l'île et à s'y mettre en embuscade. Ils prirent trois prisonniers, parmi lesquels était le petit-fils de l'amiral Durell. » (2)

Pour concilier ce récit avec l'exploit de François Savard, il faut supposer qu'il y eut deux embuscades dressées à l'Île-aux-Coudres, ce qui, du reste, est conforme aux traditions de l'île. Dans l'une aurait été pris le petit-fils de l'amiral Durell, et dans l'autre deux officiers. L'auteur du mémoire, dans son récit succinct, a pu réunir en un seul ce double événement, d'assez peu d'importance, arrivée au même endroit.

Une tradition de l'île nous apprend que vers le temps de l'expédition de François Savard, une autre embuscade fut dressée par un parti de Canadiens et de sauvages sur la Pointe des Sapins qui forme l'extrémité sud-ouest de l'île. Ils y firent quelques prisonniers. Une escarmouche assez chaude eut lieu durant laquelle un milicien du nom de Bouliane, surnommé le Suisse, eut la lâcheté de tourner la crosse de son fusil aux Anglais et de se réfugier parmi eux. Il leur servit ensuite d'espion.

CHAPITRE TROISIÈME

Famille de Germain Harvey — Les Maisons de l'Île — Scène biblique — Le Gouffre et ses légendes.

I

A quelques pas de la côte du Cap à la Branche, nous passons devant la porte de Germain Harvey.

— Germain, lui crie de la voiture Ulric

(1) An accurate and authentic Journal of the Siege of Quebec, 1759, by a gentleman in an eminent station on the spot.

(2) Relation du Siège de Québec, publiée par le département de la guerre à Paris.

Les deux extraits qui précèdent sont dus à l'obligeance d'un ami. M. Alfred Garneau a bien voulu suppléer à la faiblesse de vue qui m'empêche de faire aucune recherche de mes propres yeux, et qui m'astreint même à toujours dicter ce que j'écris. Il s'est imposé la tâche de feuilleter les mémoires du temps pour m'indiquer les passages qui ont trait au séjour de la flotte anglaise devant l'Île-aux-Coudres.

Bouchard, vient donc saluer quelqu'un de ses amis !

Germain Harvey se présente sur le perron de sa maison et se hâte d'ôter son bonnet de laine dès qu'il nous a aperçus.

— Pardon, lui dis-je, mon cher Germain, si nous ne descendons pas de voiture. Il n'est pas loin de midi, et nous avons à faire tout le tour de l'île.

— Comment ! c'est vous, M. le Curé, s'écrie-t-il, en s'approchant dès qu'il m'a reconnu, et me serrant la main avec effusion. Oh ! par exemple, vous n'irez pas plus loin sans venir saluer au moins un instant ma femme et mes enfants. Ça leur fera tant de plaisir.

— Pardon, mon cher ami, mais c'est impossible.

— Vous ne ferez pas cela, M. le Curé, ça serait la première fois qu'un membre de votre famille aurait passé devant ma porte sans arrêter.

Germain Harvey est en effet de tout temps un ami de ma famille, dévoué et sincère, que je ne voudrais pas désobliger pour tout au monde. Il réitère ses instances avec tant d'amitié ; il y a tant de chaleureuse invitation dans ses paroles, dans ses gestes et dans sa figure franche et ouverte, qu'il est impossible de lui résister. Entrons donc un moment ; et d'ailleurs, notre visite ne sera pas un temps perdu.

Elle nous donnera l'occasion de jeter un coup d'œil dans l'intérieur d'une des maisons de l'île. En franchissant le seuil de la porte, ma vue tombe sur un enfant pauvre, maigrelet, à figure intéressante, avec de beaux cheveux châtains dont les anneaux abondants tombent sur ses épaules comme des écheveaux de belle filasse sortant de la filerie. Ses grands yeux bleus sont fixés sur nous d'un air naïf, tandis qu'il tient, entre ses dents et avec ses deux mains, l'ouverture d'un sac dans lequel une des filles de la maison verse une mesure d'orge.

— Donnez-lui aussi une mesure d'huile de marsouin, dit Germain. C'est l'enfant d'une pauvre veuve, ajoute-t-il, en se tournant vers nous. Il ne faut pas être regardant pour les orphelins. On dit que : « Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu. »

II

Les maisons de l'île se ressemblent presque toutes : un seul étage long et étroit, surmonté d'une toiture assez à pic pour que nos abondantes neiges d'hiver puissent y glisser facilement. Nos pères, qui avaient adopté ce mode de construction, connaissaient bien les nécessités de notre climat.

L'intérieur de ces habitations correspond à leur extérieur modeste et rustique.

L'ameublement n'a rien que d'ordinaire ; les tables, les chaises robustes taillées en plein bois, accusent les fortes mains de nos ouvriers de campagne. Les lits sont bons et confortables ; mais rien dans cet intérieur, ni sur les meubles, ni sur les personnes, ne rappelle le luxe des villos qui, malheureusement, ne se répand que trop dans nos campagnes.

Dans un coin de l'appartement, la grande horloge traditionnelle, haute comme tout l'étage et surmontée de deux boules de cuivre, marque les heures. Elle ne se monte que tous les huit jours et sonne de ce timbre clair, agréable et sonore dont les fabricants d'aujourd'hui ont perdu le secret.

Les maisons de l'île sont en général bien peuplées : un grand nombre d'entre elles renferment deux et même trois ménages. L'harmonie la plus parfaite, la piété filiale, l'union fraternelle règnent dans ces heureux foyers où tout le monde est soumis religieusement à la grave autorité du père ou de la mère. Le vieillard, qui tient le sceptre de la famille, gouverne d'une main douce, mais ferme.

Ouvrez la Bible dans un de ces passages où elle raconte la vie des anciens patriarches : vous y trouverez une peinture fidèle des mœurs simples, de la foi vive, des habitudes paisibles, du bonheur domestique de ces bonnes gens de l'Île-aux-Coudres.

Les habitants de l'île sont d'un naturel jovial et causeur ; les francs éclats de rire, les saillies gauloises qui jaillissent de leur conversation, rappellent l'ancien caractère français. Il se mêle à leur conversation

une arrière pensée de foi, de croyance au surnaturel qui révèle des âmes habituellement ouvertes du côté du ciel. Le naturalisme qui est la grande erreur et le danger de notre siècle, appellerait cela de la crédulité : ce n'est que l'état normal de la société chrétienne. Ainsi vivaient les premiers chrétiens et les enfants d'Israël.

L'hospitalité proverbiale de nos insulaires me remet en mémoire une page du livre de Ruth, cette suave idylle des saintes Ecritures dont on me permettra de citer quelques fragments :

« Ainsi revint Noémi avec Ruth, la Moabite, sa belle-fille, et elle rentra à Bethléem, au commencement de la moisson des orges.

« Ruth s'en alla et elle recueillait les épis derrière les moissonneurs.

« Or il arriva que le champ appartenait à Booz, de la famille d'Elimelech.

« Et voilà que lui-même venait de Bethléem, et il dit à ses moissonneurs : Le Seigneur soit avec vous ! Ils lui répondirent : Le Seigneur vous bénisse !

« Et Booz dit au jeune homme qui présidait les moissonneurs : A qui est cette jeune fille ?

« Il lui répondit : C'est cette Moabite qui est venue avec Noémi du pays de Moab.

« Et elle nous a demandé de recueillir les épis, en suivant les pas des moissonneurs ; et depuis le matin jusqu'à présent, elle est dans le champ et elle n'est pas retournée un moment à sa maison.

« Et Booz dit à Ruth : Ecoutez, ma fille, n'allez pas dans un autre champ pour glaner, et ne vous éloignez pas de ce lieu ; mais joignez-vous à mes servantes.

« Et où elles moissonneront, allez : car j'ai commandé à mes serviteurs que nul ne vous inquiète, et si vous avez soif, allez où sont les vases et buvez l'eau dont mes serviteurs boivent.

« Ruth lui dit : « D'où me vient que j'ai trouvé grâce devant vos yeux, et que vous d'igniez me connaître, moi, femme étrangère ? »

« Booz lui dit : « Quand ce sera l'heure de manger, venez ici, et mangez le pain, et trempz-le dans le vin. » Elle s'assit donc auprès des moissonneurs, et elle prit des épis brûlés, et elle mangea, et elle fut rassasiée, et elle garda le reste.

« Et ensuite elle se leva pour glaner selon sa coutume. Et Booz donna cet ordre à ses serviteurs, disant : « Quand elle voudra moissonner avec vous, ne l'empêchez pas ;

« Et jetez à dessein des épis de vos gerbes, et laissez-les, afin qu'elle les recueille sans honte, et que personne ne l'empêche de les recueillir. »

« Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir et moissonna, avec les filles de Booz, jusqu'à la fin de la moisson du blé et de l'orge. »

S'il était permis d'évoquer la muse païenne après ce récit biblique, on serait tenté de redire avec Virgile à l'aspect de la tranquille félicité de nos insulaires :

*O fo tu tuas nimia a sua si bona novent
Agricole...*

Jamais la muse qui inspira au Cygne de Mantoue ses délicieuses pastorales, ne lui fit voir un tableau plus riant et plus vrai du bonheur de la vie champêtre.

III

Cette reminiscence classique me rappelle un point de ressemblance entre notre petite île et la belle patrie du poète latin.

Charybde et Scylla ont-ils jamais exposé les naufragés à plus de dangers que le Gouffre du Cap aux Corbeaux, jadis l'effroi de tous nos navigateurs ? Ces deux monstres marins, l'un si célèbre, l'autre si obscur, grossis tous deux par l'imagination populaire, se sont apprivoisés avec le temps et avec les progrès de la civilisation.

Le Père de Charlevoix dans son *Voyage à la Nouvelle-France*, parle de ce tourbillon des eaux qui se forme à la base du Cap aux Corbeaux par la rencontre des courants, et le signale comme un endroit redouté des marins. Il a donné son nom à

la Rivière du Gouffre, qui se jette dans la Baie Saint-Paul.

Les matelots ont attaché un nom d'un sinistre augure au promontoire voisin. Leur imagination effrayée a sans doute peuplé le Cap aux Corbeaux de ces oiseaux de proie, comme s'ils venaient s'y abattre, pour attendre les naufrages dans l'espoir d'en dévorer les victimes.

C'était la croyance générale autrefois que les navigateurs qui montaient et descendaient le fleuve par le chenal du nord, devaient se tenir à distance, en passant devant le Cap aux Corbeaux, et ne jamais s'aventurer dans ces courants. Malheur, disait-on, à l'esquif qui a l'imprudence de se laisser entraîner dans cette spirale marine ! Il est saisi dans ses anneaux comme dans ceux d'un gigantesque serpent. Emporté par une force invincible, il tourne, tourne avec une vitesse accélérée en décrivant des cercles qui vont toujours en se rétrécissant, jusqu'à ce qu'enfin il arrive au centre fatal qui s'ouvre en entonnoir, et l'engloutit sans retour.

— Germain, dis-je à mon ami, vous demeurez ici en face du Gouffre. Vous avez dû le voir de proche bien des fois dans votre vie, en traversant à la Baie. Qu'avez-vous remarqué ? Y avez-vous couru quelques risques ? Ce méchant tourniquet vaut-il mieux que sa réputation ?

— Dam, M. le Curé, ça dépend des embarcations. Si vous y passez en goélette ou en *steam-bout*, vous n'y pensez guère, mais ce n'est pas la même chose en canot ou en chaloupe. Dans les temps calmes, l'eau n'est pas beaucoup plus tourmentée que dans les raz de marée, mais s'il fait du gros vent, il ne faut pas s'y hasarder. Une chaloupe ne mettrait pas grand temps à se remplir. L'eau bouillonne et la lame vient de tous côtés. Vous avez passé dans les raz de marée par un grand vent ? Vous savez comme la chaloupe est alors agitée. On ne sait plus comment prendre les lames qui embarquent malgré vous. La chaloupe ne vent plus obéir au gouvernail ; on n'avance presque plus. Tandis qu'il fait une grande brise à quelques pas de vous, dans les raz de marée le vent est mort ; les voiles battent le long des mâts. Il faut toute l'habileté d'un bon pilote pour sortir sans accidents de ce mauvais pas. Il n'y a cependant point de raz de marée qu'on puisse comparer au Gouffre. Aussi nos chaloupiers ont-ils bien le soin de ne pas en approcher quand ils prévoient du vent.

— Au revoir, brave Germain ; quand vous traverserez au sud, n'oubliez pas vos bons amis.

Germain Harvey, qui est venu nous reconduire jusqu'au bord du chemin, continue à nous saluer de la main pendant que la voiture s'éloigne rapidement sous les arcades des bois.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

(A continuer)

AU COIN DU FEU

Dernièrement, on lisait dans *L'Opinion Publique* un article sur le « Chauffage chez les anciens. »

Les renseignements qu'on y reçoit sont palpitants d'intérêt, mais ils nous laissent dans l'étonnement. Quoi ! est-il bien vrai que des peuples dont on nous a tant vanté et dont on nous vantera encore toute la science dans les arts libéraux, aient toujours été privés des avantages qu'offre incontestablement une bonne cheminée ? C'est incroyable ! Si les fouilles d'Herculaneum et de Pompéi n'étaient là pour attester le fait, je serais tenté d'en douter.

Je savais que le soin de bâtir des maisons a suivi de près celui de cultiver la terre, comme je croyais qu'il est hors de doute que l'architecture n'est pas de beaucoup postérieure à l'agriculture ; et j'avais toujours cru jusqu'au 13 de janvier de l'an de grâce 1876, que l'homme, obligé dans l'antiquité comme celui d'aujourd'hui à chercher des abris contre les rigueurs de l'hiver, l'incommodité des pluies, la vio-

lence des vents et de se procurer des retraites qui lui servissent d'asile contre les injures de l'air, avait également eu le soin de préserver sa demeure contre les nombreux dégâts de la fumée. Et ses yeux, son nez, grand Dieu ! l'histoire est muette sur les inconvénients et la souffrance à eux infligés par cette lacune séculaire dans l'économie domestique.

Il devait y avoir plus d'aveugles dans ces temps reculés qu'il n'y en a de nos jours, quoi qu'en dise la presse, tant de l'ancien que du nouveau monde.

On nous a toujours appris que la Grèce, surtout, s'était invariablement crue obligée de rendre presque autant d'honneur à ceux qui se distinguaient dans les arts qu'elle aurait pu le faire à ses plus célèbres législateurs et à ses plus grands généraux. Les princes les plus fameux ont rendu dans tous les siècles de grands honneurs à ceux qui se sont distingués dans la peinture, la sculpture et l'architecture, et leur ont donné, par l'estime qu'ils en faisaient, une noblesse et un éclat qui illustrèrent et élevèrent beaucoup ces professions ; mais en retour, ces arts immortalisèrent ceux qui leur accordèrent protection et honneur.

Quoi qu'il en soit, en laissant à la fumée le droit souverain de buriner à sa guise les édifices publics et privés et d'en souiller les chefs-d'œuvre, les anciens ont évidemment négligé l'utilité pour cultiver l'agrément.

De nos jours, malheur à celui qui, épris d'un certain respect pour le chauffage chez les anciens, tenterait de réchauffer ses héritiers autour d'un feu tout bonnement placé au beau milieu de son logis, et dont la fumée s'élèverait nonchalamment vers le plafond, à la recherche d'une issue. Quel accueil lui feraient nos bonnes Canadiennes laborieuses et propres ? Je frémis d'avance à l'horreur des supplices qui attendraient l'imprudent qui oserait réchauffer ses marmots à l'ancienne façon ; il ne manquerait pas d'être anéanti sous une avalanche de remarques plus ou moins modernes de la part de sa chère moitié.

Sous l'empire de pensées et d'émotions que l'on pourra, peut-être, traiter de chimériques, je n'ai point eu encore la bonne fortune de découvrir l'auteur de l'institution des cheminées ; d'ailleurs, l'histoire paraît assez sobre en renseignements sur cette importante question. Pourquoi laisser dans les profondeurs de l'oubli le nom de celui qui nous a rendu le grand service d'être pour toujours dans nos demeures à l'abri des incommodités de la fumée ?

Et l'histoire conserve bien le nom d'un nommé Pierre Denis comme l'inventeur, en 1715, des belles grilles qui font aujourd'hui l'ornement des églises, des palais, des jardins et des grands édifices d'Europe ; elle nous dit également que c'est l'ambassadeur de France, Nicot, à la cour d'Espagne, qui fit connaître le tabac à toute l'Europe, vers le milieu du 16^e siècle.—Et les grilles et le tabac sont d'une utilité problématique en face de celle de nos cheminées.

En dépit du mépris et de l'indifférence, l'institution des cheminées offre toutes les garanties pour assurer à jamais son existence et perpétuer sa gloire.

Ah ! si la fumée des passions qui incendie et consume sans cesse nos cœurs pouvait s'échapper par l'issue qu'ignoraient les anciens, que nous bénirions l'heureux mortel qui nous aurait doté d'une invention aussi précieuse ! L'atmosphère dans lequel nous nous agitons, devenant moins sombre et moins dangereux, nous permettrait de voir les choses telles qu'elles sont ; on se reconnaîtrait sans crier au masque, à l'hypocrisie ;—il n'y aurait plus de disputes et d'animosités ; on ignorerait la crainte et la jalousie ;—on verrait clair, bien clair, superlativement clair, sans compter qu'on respirerait sans être à tout moment exposés à l'asphyxie.

Et *L'Opinion Publique* n'aurait pas été obligée d'éloigner la controverse de son sanctuaire !!!

Si jamais un de nos semblables réussissait à résoudre cette éminente difficulté, qu'il soit assuré que *L'Opinion Publique* enregistrera avec empressement son nom parmi les bienfaiteurs de notre espèce, et

que son nom sera béni par la postérité la plus reculée.

Halte là ! je m'aperçois que je me laisse entraîner par des réflexions philosophiques. Et s'il plaisait à quelque malin, aveuglé par la fumée, de me décerner le qualificatif de « lecteur sur la philosophie des cheminées, » je me trouverais, du coup, joliment déclassé. A Dieu ne plaise, je préfère plutôt finir ma carrière d'une manière prématurée, dans le plus stricte *incognito*.

Je m'arrête avec l'espoir de continuer plus tard quelques remarques sur les *mœurs* des cheminées ;—il y a beaucoup à dire, n'en déplaise à qui que ce soit. Si on me trouve importun ou trop ennuyeux, que l'on me fasse subir le sort réservé à toute *bûche*—et avec le secours que nous offre l'institution que je chéris et que j'honore et vénère avec vous, je vous donne l'assurance solennelle que la fumée qui s'échappera de la destruction de ma vile unité respectera les beaux yeux de nos charmantes lectrices, et n'incommodera nullement le nez et les poumons des lecteurs bien portants de *L'Opinion Publique*.

L.-A. F....

Ste. Scholastique, janvier 1876.

Faits Scientifiques.—Peu à peu, le système métrique français, d'ailleurs adopté comme mesure normale par un congrès scientifique international, il y a deux ans, prendra possession de tous les pays intelligemment administrés. Le khédive d'Egypte vient d'ordonner la mise en vigueur de ce système dans les administrations de son pays, à dater du 1^{er} janvier 1876, et dans toute l'étendue de l'Etat en 1878.

—Les expériences pour l'application de l'air comprimé des voitures de tramways dans Paris, ont été renouvelées, il y a quelques jours, sur la ligne de Courbevoie, en présence des ministres des finances et des travaux publics. Ces essais ont donné de tels résultats, que l'adoption du système ne semble plus souffrir aucune difficulté.

—Il est toujours de plus en plus question du chemin de fer grand central asiatique qui mettrait Paris à onze jours de Calcutta. Les devis du projet accusent une dépense probable de 800 millions, ce qui, la part étant faite à l'imprévu, pourrait bien élever le chiffre à un milliard.

Les poissons gelés vivants.—Nous recevons la lettre suivante, dit la *Liberté*, qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs : « Dans votre journal du 21 octobre, je lus dernièrement un article sur la conservation du saumon par le froid, qui me fit penser à un fait peu connu des Parisiens, que je transmets avec plaisir.

« Il nous arrive quelquefois, par les grands froids, d'acheter des limandes royales (grands limandes de Norvège) gelées ; la cuisinière les met, pendant une heure ou deux, dans l'eau froide pour les faire dégeler ; aussitôt qu'elles ont rendu toute la glace, elles commencent à sauter dans l'eau.

« Tant que les poissons sont gelés vivants, nous pouvons les conserver, soit jusqu'au premier dégel, soit en les mettant dans l'eau, car alors ils reviennent à la vie. »

Exposition de Philadelphie.—*Les Correspondances.*—Ce concours international dans lequel ils prétendent surpasser tout ce qui a été fait jusqu'ici en ce genre, inspire aux Américains, si ingénieux naturellement, les idées les plus extraordinaires.

Il est question d'organiser à New-York un service de dépêches par pigeons, qui fonctionnera régulièrement entre l'Amérique et l'Europe, à commencer du jour de l'ouverture de l'Exposition.

On a déjà fait choix d'une espèce de pigeons, originaire de l'Islande, où elle vit au milieu des rochers, sur les bords de l'Océan. Cet oiseau vole avec une vitesse de 120 milles environ à l'heure ; il s'apprivoise très-facilement et revient, en ligne directe, par terre et par mer, au colombier où il a été élevé, quelle que soit la distance qui l'en sépare.

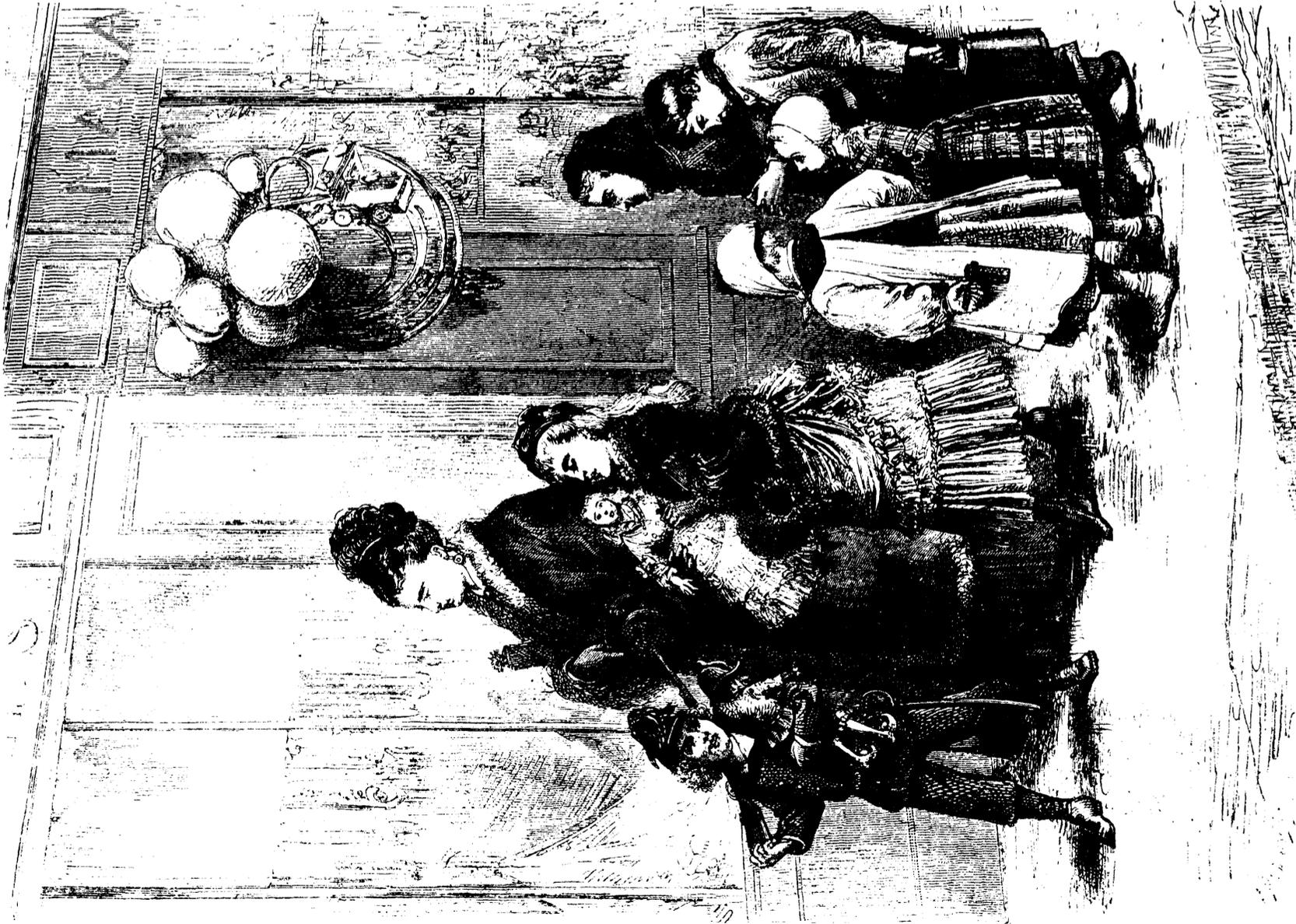
Pour ferrer un cheval méchant.—Un journal de pharmacie rapporte qu'un cheval méchant, recalcitrant, qui ne veut pas se laisser ferrer, peut être facilement dompté et soumis en lui faisant respirer, pendant que le maréchal opère, quelques onces d'huile éthérée de persil versée sur un lingé.

Un grand nombre d'essais faits pour les chevaux les plus rebelles auraient, d'après ce journal, parfaitement réussi.

Cela peut éviter bien des accidents fâcheux, et c'est pourquoi nous donnons cette recette, surtout à l'intention de nos lecteurs de la campagne.



Les enfants s'avancèrent, les mains tendues.
 (IL ÉTAIT TEMPS : Voir le texte.)



Marie avait pour ses admirateurs un sourire sec et hautain.
 (IL ÉTAIT TEMPS : Voir le texte.)

NOUVELLES GÉNÉRALES

—Louis Riel est dangereusement malade à la résidence du Rév. Père Richer, à Suncook, New-Haven.

—M. H. F. Rainville est nommé juge de la Cour supérieur à Montréal, et remplira la vacance créée par la mort du juge Baudry.

—On assure que le juge Berthelot a envoyé sa démission comme juge de la Cour Supérieure. Il siégeait en cette qualité depuis plus de vingt ans.

—Il a été distribué 450 minots de blé et 17 sacs de farine aux Islandais de Manitoba, à la suite d'un ordre venu d'Ottawa.

—Un homme de Mount Vernon, Illinois, en sautant un matin à bas de son lit, mit les pieds sur la poitrine d'un de ses enfants et le tua instantanément.

—Le bois amené par les généreux citoyens de St. Jérôme, pour l'assistance des pauvres de cette ville, a été distribué comme suit : aux Canadiens-Français de la classe indigente, la moitié, aux Irlandais, un quart, et le reste aux nécessiteux des autres nationalités.

—A Québec, un nommé Pouliot, boucher, a essayé de se noyer dimanche matin, 30 janvier dernier, puis il a tenté de se couper la gorge avec des ciseaux. Il n'a malheureusement que trop réussi, et il est mort quelques heures après. Une jalousie, sans raison légitime, l'aurait-il, porté à cet acte criminel. On a tenu une enquête.

—On mande d'Ottawa, que Lord Carnarvon a signifié au gouvernement fédéral l'ordre d'abroger la clause de l'acte de la cour suprême qui interdit le droit d'en appeler au Conseil privé de Sa Majesté des décisions de cette cour.

Cette nouvelle est de la plus grande importance, puisqu'elle indique l'intention de l'Angleterre de maintenir le lien colonial.

—Le 1er février, fête de St. Ignace, étant la fête de Mgr. l'évêque de Montréal, a été célébrée avec beaucoup d'entrain. Mgr. Moreau, évêque de St. Hyacinthe, et 160 prêtres assistaient à cette démonstration.

Malgré ses 77 ans, Mgr. Bourget jouit encore de la plénitude de ses facultés, et a fait avec beaucoup de dignité et de bienveillance les honneurs de son palais épiscopal.

AUX NOTAIRES.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui paraît dans nos colonnes au sujet de la nouvelle loi du notariat. Il est de la plus haute importance pour les notaires et le public que les dispositions en soient bien comprises et que les notaires s'empressent de s'y conformer, afin que leurs noms puissent être inscrits sur le tableau ; car on verra que tout notaire dont le nom ne sera pas sur le tableau sera considéré comme non-pratiquant, et que conséquemment les actes qu'il pourrait faire avant que son nom soit inscrit sur le tableau n'auront aucun caractère d'authenticité.

QUELQUES CHIFFRES CURIEUX

—Aux États-Unis, il existe vingt-trois villes ou villages portant le nom de Paris.

—Les malles de la cité de New-York présentent en moyenne 100 tonneaux par jour.

—Il y a 2,650 langues vivantes. Deux personnes meurent par seconde. Une génération est de 15 ans et la moyenne de la vie est de 31 ans.

—On vient de dresser un curieux tableau des sénateurs inamovibles par rang d'âge. Il y a parmi eux 2 octogénaires, 15 septuagénaires, 32 sexagénaires, 18 quinquagénaires et 8 quadragénaires.

—La flotte des États-Unis se compose actuellement de 24 cuirassés portant 63 canons du plus gros calibre, tous construits sur le modèle du *Monitor*, à tourelles et à bélier, et de 39 bâtiments en bois de tous rangs, armés de près de 500 canons.

—Sait-on ce que Paris a dévoré dans la nuit de Noël? —Aux Halles, dans la journée du 24 décembre, on a vendu 39,200 douzaines d'huîtres et environ 50,000 écrevisses. Il s'est vendu 37,000 oies aux Halles, à 10 francs l'une, en moyenne. — 370,000 francs d'oies !

POUR RIRE

Au tribunal : —M. le président. —Gendarme, quand l'événement que vous venez de raconter a-t-il eu lieu ? —Le gendarme. —Z'hier.

M. le président. —Gendarme, vous venez de résoudre un problème difficile : celui de faire un cuir en prononçant un seul mot.

* *

Voici le terme qui approche.

Une histoire de locataire est donc d'à-propos. Le locataire en question n'est autre que Grassot, de désopilante mémoire.

Grassot, un moment, avait loué rue de Boulogne une petite maison seule qui fut habitée depuis par Dumas.

Au premier terme, il paie. Au second, il donne moitié. Plus rien au troisième.

Au quatrième... congé du propriétaire.

Grassot indigné court chez celui-ci.

C'est vous, monsieur, que me donnez congé ?

Moi-même.

Et pourquoi ?

Comment ! vous le demandez... Parce que vous ne payez pas votre terme.

—Eh bien ! augmentez-moi !...

LE BRANDON DE DISCORDE

LE MASSACRE DE LACHINE

CHAPITRE I

LE CONSEIL DE GUERRE

Dans l'été de 1687, au fort Cataragui, établi sur l'emplacement actuel de la ville de Kingston, un conseil de guerre fut convoqué pour délibérer sur le plan de la campagne que l'on devait bientôt ouvrir contre les Iroquois, ennemis invétérés et infatigables des colons de la Nouvelle-France.

Le conseil était présidé par M. le marquis de Denonville, gouverneur-général de la province. C'était un homme encore dans la force de l'âge, et sous son air soucieux et sombre, une expression de douceur venait tempérer un aspect un peu sévère. Il s'était distingué par des actes de grande bravoure sur les champs de bataille de l'Europe, et ses manières polies et distinguées lui avaient valu une réputation que lui enviaient les hommes les plus éminents qui brillaient à la cour du "Grand Monarque." Mais, comme d'autres gouverneurs de colonies, il ne connaissait que bien peu et bien imparfaitement les affaires intérieures de la nation qu'il avait charge de gouverner. En matière de gouvernement, il était plus fort sur la théorie que sur la pratique. Il formulait d'excellents préceptes sur les devoirs du gouverneur d'une colonie, mais il était lent dans l'application de ses principes. Il ne savait pas saisir le moment de faire des concessions ni celui d'agir avec vigueur. Il n'avait pas l'énergie morale nécessaire pour maintenir en équilibre la balance de la justice entre les Iroquois ennemis et son royal maître. A cette cause l'on doit attribuer une des plus terribles catastrophes consignées dans les annales de la Nouvelle-France, annales si fertiles en épisodes étonnants.

M. de Callières, un brave vétéran qui, depuis près d'un quart de siècle, avait contribué à maintenir la gloire militaire de la France sur les champs de bataille de l'Europe, siégeait près de M. le marquis de Denonville. A l'époque dont il s'agit, aucun officier de la colonie n'avait plus d'expérience et d'habileté militaires que M. de Callières. Récemment encore il avait été stationné sur Pile Ste. Hélène, vis-à-vis Montréal, pour former un corps qui devait opérer contre les Iroquois. Il attendait maintenant avec impatience l'ouverture d'une campagne dans laquelle, s'il eut eu le commandement en chef, les colons auraient entièrement démembre la confédération des Iroquois. Le chevalier de Vaudreuil prenait aussi part aux délibérations : il avait vaillamment combattu en Flandre et venait d'amener en Canada un renfort de huit cents hommes. Les autres membres du conseil étaient Lavaltrie, Berthier, Grandville et Longueil, chefs des quatre bataillons de la milice canadienne, lesquels, après s'être organisés sur Pile Ste. Hélène, s'étaient rendus, dans quatre cents canots, jusqu'au fort Cataragui.

Le plan de campagne était fort simple : traverser le lac Ontario et, après avoir débarqué sur la côte sud, attaquer et détruire en détail chacun des cantons des Cinq Nations de la confédération iroquoise.

Le conseil allait lever la séance lorsqu'un grand tumulte à l'extérieur et des vociférations sauvages vinrent jeter l'émoi dans la salle ; chacun fut debout en un instant et porta la main à son épée. Au bout de quelques instants, la cause du tumulte devint évidente. Des sauvages abénaquis, au service du marquis de Denonville, traînaient dans la salle du conseil un autre sauvage qu'ils venaient de faire prisonnier. Par ordre du gouverneur, ils relâchèrent le captif qui, sans faire attention au sang qui coulait d'une blessure à son bras gauche, se leva, et après avoir jeté sur les officiers présents un coup d'œil de parfaite indifférence, lança au chef des Abénaquis un regard de haine et de profond mépris. Le prisonnier, qui portait le costume des Hurons, était un beau jeune homme haut de près de six pieds. Il aurait pu fournir à un sculpteur le type de l'athlète de la forêt. La poitrine largement développée, les muscles accentués, les flancs élancés indiquaient un coureur agile et infatigable. Mais la figure attirait par-dessus tout l'attention du gouverneur et de ses officiers. Le front, au lieu d'être bas et large, comme c'est généralement le cas chez les naturels du pays, s'élevait en forme admirablement régulière. Deux petits yeux noirs, toujours en mouvement, interrogeaient chaque figure dans la salle et examinaient chaque objet. Le nez et la bouche avaient à peu près les formes communes chez les tribus sauvages : le nez, de la forme régulière, était assez proéminent, la bouche était petite, et les lèvres, minces, se tenaient presque constamment serrées. En somme, cette figure dénotait la force de caractère, la ruse, la faculté de l'observation rapide, et une obstination, une tenacité indomptables.

Dès que le conseil fut revenu de sa surprise, le président demanda au chef des Abénaquis dans quelles circonstances le prisonnier avait été capturé et à quelle nation il appartenait. Le sauvagisme avoué s'adressant ces questions s'avangera près du prisonnier. C'était un homme dépassant un peu la force de l'âge, de taille moyenne, mais bâti comme un géant. Il était évidemment aussi fort que le prisonnier, mais n'avait pas son agilité. Son front bas sur lequel

les cheveux tombaient jusqu'aux sourcils, une cicatrice profonde sur la joue gauche, une bouche énorme, à la fois sauvage et sensuelle, lui donnaient un aspect féroce bien en rapport avec sa réputation. On le nommait "le Serpent," et une grossière image de ce reptile, tatouée sur la partie supérieure de la poitrine, rendait encore son aspect plus répugnant. Le prisonnier et lui se lançaient des regards de haine violente, et les membres du conseil, familiers avec les mœurs des sauvages, ne tardèrent pas à s'apercevoir que le souvenir de vieilles inimitiés était encore vivace dans le cœur de ces deux enfants de la forêt.

D'une voix agitée par la passion et la colère, le Serpent informa le président du conseil que le prisonnier avait été surpris rôdant dans les broussailles sur le bord du lac ; qu'il avait dû atteindre par eau l'endroit où il se cachait ; qu'il avait fait une résistance désespérée, tué un Abénaquis et blessé deux autres avant que l'on put s'emparer de lui. Finalement, que c'était un espion iroquois déguisé sous le costume d'une nation amie, les Hurons.

A cette dernière assertion, le prisonnier ne sut plus se contenir, et d'une voix tremblante de rage :

"Chien d'Abénaquis, tu mens ! Le lâche aperçoit son ennemi à cent milles de distance. C'est ainsi que tu vois un Iroquois dans un Huron." Le Serpent grinça des dents, mais ne répondit pas.

Le marquis, surpris de cette altercation et étonné d'entendre le prisonnier parler le français, lui demanda pourquoi il s'était rendu au fort en cachette, et s'il appartenait réellement à la confédération des Iroquois.

"Quelle réponse le chef blanc attend-il de moi ?" répondit le prisonnier. Le chef blanc connaît le Serpent et ne me connaît pas ; il ne me croira pas après que son ami a parlé !

—Le prisonnier dit vrai, cria le Serpent. Le chef blanc serait fou de croire un Iroquois.

Le prisonnier sourit d'un air narquois : "Demandez au Serpent, dit-il au marquis, si c'est une hache d'Iroquois ou une hache de Huron qui fit cette marque sur sa joue gauche le jour où, dans sa fuite, il se détourna pour regarder en arrière. Mais il y a dix ans de cela, et le Serpent a peut-être oublié l'époque, l'endroit où il fut blessé et l'homme qui le frappa. Je vais lui rafraîchir la mémoire sur ces trois points. C'était à l'époque où, en l'absence de nos braves, il vint faire la guerre à nos femmes et à nos enfants. Le lieu était notre village, à Michilimackinac. L'homme qui l'a blessé dans sa fuite n'était autre que moi-même. Voyez cette cicatrice : voilà le coup porté par un brave à un lâche." En achevant ces paroles, le guerrier captif se dressa de toute sa taille ; un sourire de triomphe anima ses traits, et il montra le poing au Serpent avec un air d'audacieuse menace.

Le Serpent ne put pas supporter plus longtemps les railleries de son adversaire. Prenant son tomahawk à sa ceinture, il allait se jeter sur son ennemi désarmé, quand un jeune officier qui avait suivi la foule dans la salle du conseil et observé avec attention les mouvements du Serpent, s'élança en avant du sauvage et, prompt comme l'éclair, lui arracha l'arme redoutable. L'indien confondu sembla, pour un instant, vouloir se jeter sur l'officier ; mais il y avait dans l'attitude du jeune homme quelque chose qui l'avertit de renoncer à cette tentative. Le prisonnier tint quelques instants ses yeux noirs fixés sur son sauveur, puis, croisant les bras sur sa poitrine, il dit en langue Huronne quelques mots que, par bonheur pour l'avancement du jeune officier, le marquis de Denonville ne comprit pas.

S'adressant à l'officier qui venait de prévenir une effusion de sang sous les yeux du représentant du roi de France, le marquis lui dit : "M. Henri de Belmont, le gouverneur de la Nouvelle-France vous félicite de votre bravoure et de votre présence d'esprit. Pareil acte ne sera pas oublié."

Le vétéran, M. de Callières, qui ne perdait jamais une occasion d'encourager un jeune officier ou de dire un mot en faveur des colons, ajouta : "Oui, M. le marquis, c'est là une belle action. Mais je suis sûr que le lieutenant de Belmont, avant que la campagne ne soit terminée, se signalera par des actions encore plus éclatantes. Il faut des hommes nés dans la colonie pour tenir tête aux Sauvages. Ces hommes ont, en outre de la bravoure française, une connaissance parfaite des mœurs des races aborigènes, et leurs services en sont d'autant plus précieux."

Le lieutenant de Belmont ne put trouver de paroles pour remercier M. le marquis et M. de Callières, et il se hâta de quitter la salle du conseil.

"Il est temps, dit le marquis, de terminer cette affaire. Demandons encore au prisonnier pourquoi il se trouvait dans le voisinage du fort Cataragui, et, si ses intentions étaient bonnes, pourquoi sa démarche semblait tellement suspecte. Qu'en dites-vous, M. de Callières ? Vous connaissez ces gens mieux que la plupart d'entre nous."

M. le marquis, répondit le vétéran, je crois que le prisonnier est Huron et non pas Iroquois. De plus, les Hurons sont nos amis, et je crois que le prisonnier n'avait d'autre but que d'exercer une vengeance personnelle sur quelqu'habitant du fort ou des environs. Je crois qu'il voulait se venger du Serpent. Mais quels que fassent ses motifs, c'est un brave, et, s'il était exercé et civilisé, il ferait un excellent soldat.

Mais, demanda le marquis, s'il avait de justes raisons de plainte contre le Serpent ou toute autre personne, je ne puis comprendre

pourquoi il n'est pas venu franchement me demander justice. Le roi, mon maître, m'a donné instruction de protéger également les sauvages amis et les colons."

"Nul doute, M. le marquis, reprit M. de Callières, mais je dois informer M. le marquis qu'un sauvage — non pas celui-ci en particulier, mais chacun d'eux — n'ira jamais demander vengeance à personne tant qu'il verra une chance sur cent de se donner satisfaction lui-même. Il croit qu'il y a infiniment plus de gloire à attendre son but par la force ou par la ruse, qu'à demander ouvertement satisfaction, quand même il serait sur de l'obtenir. Mais, si M. le marquis le désire, je ferai une ou deux questions au prisonnier."

Le marquis consentit, et le prisonnier, qui évidemment avait compris la conversation, se détourna et fixa M. de Callières. Le vétéran, qui savait quel avantage on gagne à parler dans le style figuré aux enfants de la forêt, dit au prisonnier :

"Le gibier est-il devenu rare dans les forêts du Grand Lac, et le Huron a-t-il été forcé de voyager douze jours pour recueillir les restes des festins des Abénaquis ? Ses jeunes guerriers ont-ils été massacrés et ses femmes emmenées en otages, et le Huron n'a-t-il plus de viande ni de grain dans ses villages ? Ou bien aime-t-il tellement le Serpent qu'il rampe quand il est parmi ses amis, et craint de marcher le front haut à la façon des guerriers ?"

A ces dernières paroles, le prisonnier tressaillit. Puis, jetant un vif regard sur chacun des membres du conseil à son tour, et s'étant assuré que le Serpent pouvait l'entendre, il s'adressa, en ces termes, au marquis :

"Vous êtes le grand chef blanc, l'homme de paix. Celui qui vient de parler est un grand guerrier, mais il a moins de pouvoir que vous. Parmi mes frères blancs, l'homme de paix est le plus grand. J'aimerais mieux parler au chef des guerriers, mais l'homme de paix pourrait s'en offenser. Dites-moi à qui je dois parler, car je suis étranger à vos coutumes."

Le marquis de Denonville, qui n'aimait évidemment pas cette dénomination exclusive "d'homme de paix," mais ne pouvait deviner si le Huron n'avait ainsi parlé que par ignorance ou s'était proposé de lui lancer un trait de satire, lui dit, d'un air assez maussade, de s'adresser à M. de Callières. Le vétéran, qui, pendant que le Huron parlait, avait échangé un sourire avec M. de Vaudreuil, se composa immédiatement une figure d'une sévérité martiale et ordonna au prisonnier de commencer.

Le Huron obéit. "Le chef des guerriers, dit-il, me demande si nous n'avons plus de gibier dans les forêts du lac qui porte le nom de notre nation, et si nous sommes venus quêter les restes des Abénaquis. Que le chef des guerriers demande à ses chasseurs qui ont fumé avec nous le calumet de la paix dans nos wigwams, alors que la lune, aujourd'hui à son déclin, n'avait que trois jours, qui a donné aux chasseurs du chef blanc quatre cents peaux de castor et deux cents peaux de chevreuil ! Qui a refusé ces peaux aux chasseurs du grand chef anglais qui offrait cent fusils en échange, et les a données pour trente aux chasseurs du chef des guerriers français ? Qui a rempli les canots de vos jeunes guerriers de grains et de viande séchée, afin qu'ils fussent à même de festoyer jour et nuit pendant leur voyage ? Ma nation a fait toutes ces choses. Mais la mémoire des chefs des faces pâles laisse passer bien des choses, entr'autres les bonnes actions des hommes rouges, tandis que le souvenir de ses mauvaises actions se perpétue jusqu'à la troisième génération. Nos jeunes guerriers n'ont pas été massacrés et nos femmes n'ont pas été emmenées captives. Nous avons assez de guerriers pour balayer les Abénaquis et les précipiter dans les eaux avec autant de facilité que nos garçons, lorsque vient l'automne, balaient les mouches hors de nos wigwams avec des branches de sapin. Les Abénaquis sont des mouches. Ils ne tuent pas, ils ne vivent que de ce qu'ont tué les autres."

Les Abénaquis, qui remplissaient la salle, commencèrent à proférer des menaces.

M. de Callières, pour prévenir un conflit qui menaçait, essaya de changer la conversation et demanda au Huron :

"Est-ce un chef de la nation des Hurons qui parle ? Ou entendons-nous la voix d'un renard caché dans la peau d'un serpent ?"

—Demandez au Serpent, répondit le Huron, il se cache ; il ne peut pas même siffler.

—Iroquois, grille de chat, s'écria le Serpent, s'élançant tout-à-coup d'un coin de la chambre où il s'était réfugié après avoir été désarmé par le lieutenant de Belmont ; Iroquois, grille de chat, avant que le soleil ait parcouru une autre fois sa carrière, le Serpent t'aura donné ton coup de mort !"

Le Huron ne répondit que par un sourire de mépris.

Le marquis, inquiet et vexé de ses réticences, lui enjoignit de répondre franchement pourquoi, s'il était l'un des Français, il n'était pas venu ouvertement au port, au lieu de rôder dans le voisinage et de se faire passer pour un espion.

Le Huron répondit :

"Le chasseur tue le serpent, sans l'avertir. Ainsi je ferai du Serpent des Abénaquis."

Le marquis, toujours inquiet et vexé des équivoques du prisonnier, demanda aux conseillers comment il devait régler l'affaire.

Le vétéran, M. de Callières, proposa de le libérer immédiatement et de le renvoyer vers sa nation en le faisant escorter, sur un parcours de trois ou quatre lieues, par quelques soldats, pour le protéger contre le Serpent dont il n'avait aucune merci à attendre. Le vieux sol-

dat exprima l'opinion que le prisonnier était un homme influent chez les Hurons, et toutes les personnes familières avec les mœurs des sauvages purent s'apercevoir qu'il ne se trompait pas.

Tout-à-coup le Serpent s'avança. "L'espion, vociféra-t-il, ne doit pas être libéré. Il m'appartient, à moi le chef des Abénaquis. Il a tué un des miens, il faut que je le tue. Telle a été la coutume longtemps avant que nos amis les Français vissent visiter notre tribu. J'ai trois cent cinquante guerriers; ils vous apportent des provisions et des fourrures; ils rament sur vos canots; ils vous indiquent les endroits où se cachent vos ennemis. Ils se battent pour vous. Si vous mettez cet espion en liberté, ma nation et moi-même nous vous quitterons pour toujours, et dès demain. Nous sommes vos protecteurs; si nous vous abandonnons, les Iroquois vous devoreront. Si nous partons, ils couvriront leurs wigwams des chevelures de vos guerriers. Rendez-moi mon prisonnier ou courbez la tête sous les lances des Iroquois!"

Le marquis et les membres du conseil étaient exaspérés et dégoûtés des insolentes menaces du chef des Iroquois. La seule personne qui semblait indifférente dans la salle était le Huron lui-même.

"Prisonnier, dit le marquis d'un ton plus élevé et avec une certaine agitation, dites-nous qui vous êtes; expliquez-nous ce qui vous a amené ici, et ce vaudrait qu'ose menacer le représentant de la France et les officiers qui commandent l'armée française en Canada, va vous voir immédiatement libéré."

Le conseil exprima hautement son approbation des sentiments exprimés par le marquis.

"Parlez, s'écria M. de Callières. Répondez à ce que Pon vous a demandé, et dès demain je vous ferai donner un uniforme et vous entrerez dans mon régiment, comme grenadier."

Le Huron sourit légèrement, puis repréna tout-à-coup un air sérieux, il dit d'un ton calme :

"Le Huron est reconnaissant aux chefs des guerriers blancs. Mais l'aigle n'a jamais demandé grâce au corbeau. Le Huron ne remuera pas même le petit doigt de sa main gauche pour arracher sa vie au Serpent."

Grand fut le désappointement du conseil. Le prisonnier refusait la seule chance de salut. Il restait seul à blâmer, son obstination à ne pas s'expliquer semblait le conduire à sa perte. Il fut entraîné hors de la salle du conseil par le Serpent et ses guerriers, mais non pas sans que le marquis, sur la recommandation de M. de Callières, eût donné ordre à un détachement de soldats de l'accompagner pour le protéger contre la fureur des Abénaquis, dont il avait tué un parent en défendant sa propre vie.

Mais personne au fort Cataracti, à l'exception du Serpent, ne savait que le prisonnier était le grand chef Huron, Rondiarak, plus connu dans les annales de la colonie sous le nom de "Rat," le même que les historiens appellent "le Machiavel de la forêt."

(A continuer.)

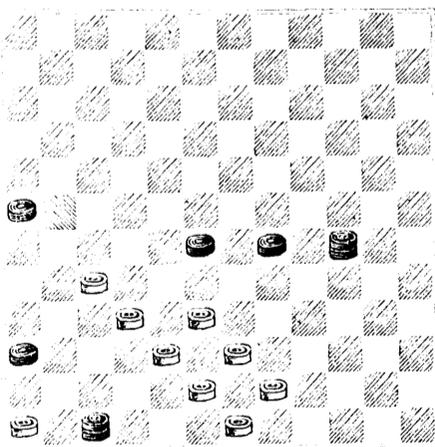
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

Le problème que nous donnons aujourd'hui est l'un des plus beaux du *Damier*.

PROBLÈME No. 10 NOIRS



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 8

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show piece counts for various positions.

Solutions justes du Problème No. 8.

Montréal:—P. Tardy, T. Berthiaume, G. Massé, G. N. Ducharme, Ar. Peltier, Hector Pellerin, Cercle St. Pierre. Ste. Thérèse de Blainville:—Michel Juminville. Spencer, Mass.:—Dr. M. Fontaine.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

MARIAGE

Le 13 janvier, à Winnipeg, monsieur Antoine-Honoré Bertrand, marchand, de Winnipeg, a conduit à l'autel Demoiselle Caroline-Eusthémie Héault, quatrième fille de H. B. Héault, éc. de Beauharnois, P. Q. Sa Grâce Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, a béni l'union des époux, et la cérémonie a eu lieu dans la chapelle privée de Mgr. l'archevêque. L'hon. M. Royal, ministre des Travaux Publics de la province, et l'hon. M. Dubuc, Orateur de la Chambre d'Assemblée et beau-frère de la mariée, étaient les témoins. Nous nous joignons aux nombreux amis de l'heureux couple pour leur souhaiter bonheur, longue vie et prospérité.

DÈCÈS

Le 1er février, à 6 heures du soir, au village St. Jean Baptiste de Montréal, à l'âge de 23 ans et 11 mois, après une longue et douloureuse maladie, Aristide Gravel, ancien employé de L'Opinion Publique. Ce jeune homme est mort en bon chrétien. Depuis longtemps il s'était préparé à partir pour l'autre vie. Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier, à St. Vincent-de-Paul, sa paroisse natale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. R. L. P.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, butters, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock market prices for beef, veal, mutton, and other animals.

Aux Notaires.

L'Acte concernant le Notariat adopté à la dernière session de la Législature contient les dispositions suivantes que je m'empresse de signaler à l'attention de la profession :

- 10. Tout Notaire qui a changé de domicile et qui n'en a pas fait la déclaration, doit le faire avant le premier de Mars prochain.
20. Un tableau de tous les Notaires pratiquants doit être préparé par les secrétaires pour être distribué dans le cours de Mai prochain.
30. Ce tableau ne devra contenir que le nom des Notaires qui auront fait la déclaration de domicile requise et qui auront payé avant le premier d'Avril prochain tous leurs arrérages de contribution jusqu'au premier de Mars prochain.
40. L'Art. 13 déclare que "tous les actes ou contrats" reçus devant tout notaire considéré comme non "pratiquant" par le présent acte n'ont aucun caractère d'authenticité.

Toute communication ayant rapport aux déclarations de domicile doivent être adressées soit à J. B. Delage, Ecr., Secrétaire à Québec, soit à H. A. A. Brait, Ecr., Secrétaire à Montréal.

Les contributions doivent être envoyées et adressées au soussigné à Montréal. F. J. DURAND, Trésorier, C. N. Montréal, 29 Janvier 1876. 7-6-2-10.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."



Capital. - - - - - \$6,000,000

Actif Disponible, - - - - - pres de - \$1,200,000

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON. Assis. Gérant: DAVID L. KIRBY. Gérant de la Marine: CHS G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Table listing gold assets including bonds, stocks, and other securities.

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL

7-1-45

Lithographie

Typographie

Cravure

IMPRESSIONS de toute sorte, depuis la TÊTE DE COMPTE la plus mince, jusqu'à la PASCARIE la plus élégante.

AU BUREAU DE L'OPINION PUBLIQUE MONTREAL.

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie., 652, RUE CRAIG, Prés de la Rue Bleury.

MACHINE A LAYER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES.

Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 7-1-16

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. G. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 815 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 7-1-48

Corniches

BOULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,

PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint: sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un pré-ervatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Psoriasis, les Tach. s. les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le DR. GAUTHIER, 7-1-11 190, Rue St. Laurent.

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES,"

en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR,

AVOCAT DES PETITIONNAIRES.

BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

7-1-5

CARLESANG, C'EST LA VIE.

CELEBRE

PURIFICATEUR DU SANG

DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infaillible contre la scrofule, le scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies

les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Commence mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe. Le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières contiennent une quantité suffisante pour ret. la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDECINES PATENTEES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECARIEN HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MERCER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 7-1-22

Contellerie

FOURCHETTES ET CUILLER S'HUILLIERS, plaquées à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'ORIS-AUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez

L. J. A. SURVEYER,

7-1-18 524, Rue Craig, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au No. 319, rue St. Antoine, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.